

NF**NF-FLASH**

- 2, 31 : Nouvelles suisses
- 3, 6, 7 : Spéciales Vietnam
- 9 : Jeudi musical
- 11, 13, 14, 15, 16 : Sports
- 17, 21, 23, 25, 27 : Le Valais sous la loupe
- 29 : Avis mortuaires
- 30 : Valais dernières
- 32 : Dernière heure

Tél. (027) 2 31 51
Publicité :
Publicitas - Sion
tél. (027) 3 71 11
Le numéro 40 ct.

Le FC Sion à la découverte d'Israël

Reportage-couleur

VOIR PAGE 16

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Jours historiques pour le malheureux Vietnam : samedi 27: signature des accords, dimanche 28: cessez-le-feu Grand soulagement d'une part, vive inquiétude de l'autre

Le cessez-le-feu est une très bonne chose mais c'est surtout la paix que nous souhaitons

Depuis la semaine dernière, les nouvelles que nous donnent certains amis étrangers placés à des postes-cléf de l'information nous ont permis d'affirmer que l'on arrivait enfin à une conclusion, en tous les cas à un accord de cessez-le-feu entre le Nord et le Sud-Vietnam par l'intermédiaire entre autre de l'éminence grise nixonienne, M. Kissinger et de l'éminence rouge d'Hanoï, M. Le Duc Tho. On nous avait même permis d'articuler la date du 23 janvier pour une signature préliminaire et des déclarations faites simultanément à Washington, à Saïgon et à Hanoï. L'un de nos informateurs - dont nous avons pu mettre, à plusieurs reprises, le sérieux à l'épreuve - avait particulièrement insisté sur l'imminence de cet accord de cessez-le-feu, grâce à « une très importante concession des communistes qui correspondait en même temps à une condition sine qua non (disait-il) pour le gouvernement Thieu de la République du Vietnam du Sud. »

Il s'agissait, en l'espèce, du retrait, au nord du 17° parallèle, des combattants communistes, soit vietcongs, soit des autres militaires communistes, mais dépendant tous d'Hanoï.

C'était en effet, la condition essen-

tielle, non pas tellement d'un cessez-le-feu, mais surtout de paix entre les deux Vietnam.

Elle est discutée depuis 4 ans.

Si les Américains ont très sensiblement augmenté leur appui logistique et surtout leurs bombardements depuis 1968, c'est pour obliger les communistes à accepter ce point considéré comme capital pour n'importe quel accord.

Le 11 janvier 1973, M. Nguyen Xuan Phong, chef-adjoint de la délégation sud-vietnamienne, déclarait encore, à la 173^e séance plénière de Paris :

« Concernant un cessez-le-feu, tout ce que nous demandons, c'est qu'il soit réel, général et efficacement contrôlé et qu'il ne constitue pas une simple pause permettant aux forces communistes de se réorganiser en vue de reprendre les combats après la fin de tout engagement allié au Vietnam. »

Si l'on veut éliminer définitivement les germes de nouveaux conflits, un cessez-le-feu doit non seulement impliquer l'arrêt des actes de guerre sous toutes leurs formes, y compris le terrorisme, la subversion, le sabotage, mais encore et naturellement, le départ de toutes les forces extérieures.

A ce propos, le problème qui reste est celui du retrait au Nord-Vietnam des 300 000 militaires nord-vietnamiens, car nul ne saurait mettre en doute la volonté nettement affirmée des Etats-Unis de rapatrier le peu de forces qu'ils maintiennent encore au Sud-Vietnam en cas de conclusion d'un accord de paix, ni la détermination de la population sud-vietnamienne d'assumer seule la tâche de défendre le pays.

Il s'agit là d'un problème fondamental pour le rétablissement et le maintien de la paix.

Selon que les autorités de Hanoï acceptent ou non de retirer au Nord-Vietnam toutes leurs troupes actuellement présentes au Sud-Vietnam, elles auront prouvé qu'elles désirent sincèrement ou non mettre fin à la guerre par un règlement politique, et qu'elles entendent ou non respecter le droit à l'auto-détermination de la population sud-vietnamienne. »

On sait que Saïgon avait refusé de parapher un cessez-le-feu en octobre 1972, parce qu'Hanoï restait intraitable sur ce point.

Peu après cet échec, les Américains recommençaient à bombarder le nord, notamment Haiphong et Hanoï avec une violence encore jamais égalée.

★

La nuit dernière, nous sommes resté à la rédaction jusqu'à l'aube, écoutant divers postes de radio, surveillant les télécriteurs, pour entendre le président Nixon donner enfin

cette assurance dans sa proclamation à la nation américaine et au monde.

Non seulement elle n'est pas venue, mais il a été expressément dit que les combattants communistes resteraient sur les positions acquises dans la partie méridionale et centrale du Sud-Vietnam, tandis que les troupes régulières de Hanoï resteraient, elles aussi, sur leurs positions dans la partie septentrionale de cette République du Sud-Vietnam.

★

Nous avons été au Vietnam.

Nous y avons fait 2 000 km, en avion, en hélicoptère, en voiture, à pied à travers Saïgon et Hué. Nous avons interrogé surtout des Vietnamiens ; relativement peu d'Américains. Nous avons pu visiter des camps militaires, de réfugiés, de déserteurs de l'armée communiste, des parcs d'agrément pleins d'une foule apparemment insouciant, etc...

Nous avons entendu toutes sortes d'avis sur l'inutilité de la guerre, sur sa longueur, sur son horreur, sur les difficultés économiques, sur les différences fondamentales entre le Vietnam du Nord, très combatif et celui du Sud, essentiellement pacifiste ; sur la vietnamisation, etc.

Par contre, sur deux points seulement, tous nos interlocuteurs étaient formellement d'accord :

1. La paix réelle ne pourra s'établir et durer que si on permet aux seuls Vietnamiens de la considérer comme leur affaire propre.

2. Une nette démarcation (frontière ou établissement de zones autonomes) est indispensable, afin d'éviter les heurts - coups de mains brutaux sur des villages, incendies, assassinats, terrorisme - entre les communistes actuellement infiltrés dans le Sud et les patriotes anti-communistes.

Si Washington et Saïgon pensaient céder sur cette condition capitale de retrait des combattants communistes, pourquoi alors ne pas avoir signé ces mêmes accords à Paris, en 1968 déjà ?

En donnant à ce moment-là une victoire semblable et incontestable aux communistes, on aurait en tous les cas évité les abominations de la guerre durant 4 ans.

Nous avons essayé de savoir, hier, si des accords spéciaux, non publiables, avaient été passés, d'une part entre Washington et Saïgon, d'autre part entre ces deux capitales et Hanoï. Il semblerait que ce soit le cas, mais nous n'avons rien appris de plus...

LA TROISIEME GUERRE DU VIETNAM ?

Nous aimerions partager la joie délirante (et finalement grotesque) de la grande presse occidentale et surtout de notre Radio romande clamant à tous vents, des heures durant, la réelle victoire des communistes, non pas sur le terrain, mais autour de toutes sortes de tapis verts, à Paris notamment. Malheureusement nous ne pouvons pas oublier ce que nous avons vu, par exemple, à Hué : un mausolée ou plutôt un ossuaire représentant les restes de l'épouvante qui avait passé sur la capitale impériale et religieuse de la partie septentrionale du Sud-Vietnam lors de son occupation par les communistes, au moment de la sanglante offensive du Têt.

Ce criminel règlement de comptes, ce massacre de femmes, d'enfants, de vieillards, de laïcs, de prêtres, de fonctionnaires et de paysans (sous le seul prétexte qu'ils étaient « probablement » anti-communistes) est dans toutes les mémoires, aujourd'hui, des habitants et des réfugiés qui vivent au Sud-Vietnam.

Allez voir demander à ces braves gens s'ils croient sincèrement à l'efficacité d'un « conseil national de réconciliation et de concorde nationales » à une, deux ou trois composantes, sous contrôle ou sans contrôle d'étrangers ; qu'ils soient 1 160 ou 3 300 ; qu'ils soient Américains, Canadiens, Polonais ou Hongrois.

L'accord stipule que Saïgon doit traiter avec le Vietcong, alors que le gouvernement légal du Sud ne veut absolument pas reconnaître le gouvernement-fantôme de GPRA et vice-versa.

On parle de stabiliser les troupes régulières communistes pas trop loin au sud du 17° parallèle. Mais où sont ces troupes puisque Hanoï, brouillée avec la vérité depuis toujours, a sans cesse maintenu la fiction qu'aucun soldat du Nord n'a combattu ou ne combat dans le Sud ?

C'est d'ailleurs grâce à cette fiction (qui dépasse de beaucoup une réalité atroce) qu'Hanoï a obtenu des Américains de ne pas retirer ses troupes du Sud après le cessez-le-feu qui interviendra dimanche.

On ne retire pas des troupes qui n'existent pas...

★

Aucun Vietnamien anti-communiste

te ne croyait que c'est cet argument de jean-foutre qui allait finalement triompher après 28 ans d'une guerre d'autant plus abominable qu'elle aura été parfaitement inutile.

En effet, comment peut-on imaginer raisonnablement en Occident que les Vietnamiens communistes (entraînés depuis une génération complète au combat, à l'attentat, à la violence, au crime) vont d'un seul coup de baguette magique se transformer en agneaux ou en apôtres de la « grande réconciliation nationale. »

C'est pourquoi, ce qui aurait pu être la joie délectable d'un cessez-le-feu attendu avec une impatience angoissée, est passablement terni par une inquiétude basée sur des faits précis que l'on tâchera de cacher à la conscience du monde ces mois prochains et ces années à venir.

Regardez l'Algérie, le Biafra, le Soudan, le Bangladesh ! C'est la conjuration du silence, comme chaque fois que sont en cause des ténors communistes.

Par contre, on nous bassine les oreilles avec la Grèce, l'Espagne, le Portugal, le Brésil, les Etats-Unis...

On apprendra un jour que le gouvernement Thieu a été renversé. Et si ce dernier y laissait sa vie, on s'empresserait d'étouffer l'affaire en prétextant qu'il n'était qu'un sale dictateur.

Si, par chance, une véritable autorité de reconstruction nationale et anti-communiste réussissait à se maintenir à Saïgon, parviendrait-on à éviter la 3^e guerre du Vietnam, sans aucun doute plus sournoise et encore plus cruelle que les deux premières : celle des règlements de comptes entre frères ennemis ?

Les croyants que nous sommes doivent beaucoup prier pour qu'elle n'ait pas lieu.

Ce faible espoir est une petite lumière au milieu d'une immense inquiétude.

A.L.

LA CHAPELLE ET LE GERVIN



Tout proche de Zermatt, le touriste fait halte à la chapelle de Winkelmaten datant de 1607. Il admire, à l'intérieur de celle-ci, le remarquable autel dressé par Anton Sigristen. Puis, il s'en va quérir des cristaux que l'on vend en face. Le lendemain, il assiste au lever du jour sur le Cervin et songe à Théophile Gautier écrivant : « Le soleil montait et la teinte divine descendait, illuminant la moitié du pic gigantesque ; mais déjà des nuances d'or se mêlaient à cette pourpre idéalement rosée ».

PHOTO NF

Voir nos pages
spéciales 3, 6 et 7

Vietnam : le cessez-le-feu entre en vigueur dimanche

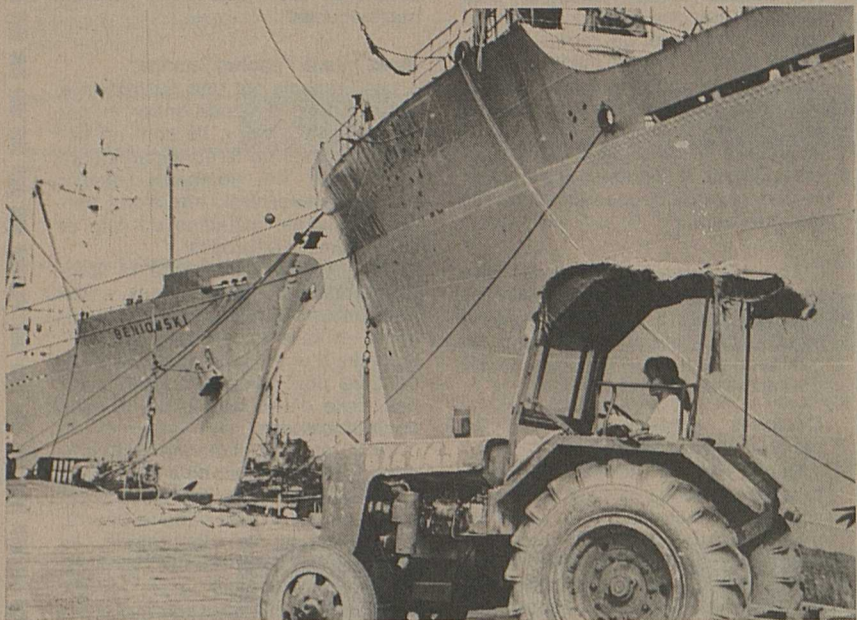
SERA-CE VRAIMENT LA PAIX ?

A l'heure où la guerre du Vietnam semble prendre fin, il nous paraît bon de rappeler ce que fut cette horrible tragédie et les étapes qui aboutirent à l'heureux dénouement. Nous avons souligné, dans la nécrologie consacrée au président Johnson que c'est en 1968 que ce dernier proposa aux communistes du Vietnam du Nord de s'asseoir à une table de conférence.

Le silence s'était fait sur cette proposition. Or, le 26 janvier 1972, le président Nixon révélait qu'il menait depuis 1969 des négociations secrètes

Ses premières armes sont la terreur et la propagande.

Lorsque le peuple et le gouvernement attaqués résistent, cette agression politique se double d'une agression militaire : l'attaquant lève des guérillas, organise ce qu'il nomme hypocritement une « armée de libération » fournie en armes et munitions par un pays voisin et, peu à peu, renforcée par des unités étrangères. C'est très exactement le processus utilisé en Indochine, et cela par deux fois.



Les cargos soviétiques amènent du matériel dans le port de Haiphong

avec Hanoi en vue de trouver une solution au drame vietnamien. Il a, à cette occasion, rendu public un plan de paix qu'il avait proposé le 11 octobre 1971.

A cette démarche américaine, les communistes avaient répondu par le déclenchement de nouvelles offensives au Cambodge et au Laos et la préparation d'une nouvelle bataille au Vietnam du Sud.

L'agression

En guerre classique, il y a agression lorsque une troupe armée franchit une frontière en dépit de l'opposition et de la volonté du pays ainsi violé. Les théoriciens de la guerre politique et révolutionnaire ont travesti cette manœuvre en une autre forme d'agression, hypocrite et insidieuse. Elle consiste en une action menée à l'intérieur d'un pays et destinée à renverser le régime.

De la France aux Etats-Unis

Première étape : 1946 à 1954. Ho Chi Minh se dresse contre la France et recrute les Vietmins. La Chine populaire sert de pays support et complice. Giap organise une armée populaire et attire les troupes françaises dans le piège de Dien Bien Phu.

Deuxième étape : En 1954, le Vietnam est partagé en deux états indépendants, à hauteur du 17° parallèle. Ho Chi Minh prend possession du nord, sans aucun processus d'autodétermination des populations.

Puis il réorganise l'agression politique contre le Vietnam du Sud, créant le Vietcong qui recrute des partisans, lève de nouvelles guérillas, constitue peu à peu une nouvelle « armée de libération ».

Le gouvernement de Saigon fait appel aux Etats-Unis qui ont pris la relève de la France. L'aide américaine



Le général Nguyen van Thieu, président de la République du Vietnam du Sud.

est progressive : aide matérielle et financière, conseillers techniques, puis sur l'insistance formelle de Saigon, aide militaire. Lorsque les régiments des « marines » débarquent à Da Nang, en mars 1965, il n'y a pas agression, mais arrivée d'un renfort allié au Vietnam du Sud où la subversion armée faisait déjà 40 000 victimes par an. Faut-il rappeler que les « marines » avaient été accueillis avec des fleurs ? La propagande communiste a alors opéré une mystification : elle a qualifié l'intervention américaine d'agression, agression contre le Vietcong qui prétend représenter à lui seul le peuple sud-vietnamien, donc agression contre le Vietnam du Sud. Ce syllogisme criminel, bâti sur une rumeur absolument fautive (le Vietcong n'a aucune qualité pour représenter le peuple sud-vietnamien) a été adopté ensuite par toute l'Internationale communiste et ses sympathisants, y compris des hommes politiques occidentaux qui se sont trouvés, de facto, complices du mensonge et de l'agression communiste contre le peuple sud-vietnamien.



Ho Chi Minh, président de la République du Vietnam du Nord, décédé au mois de septembre 1969.

C'est cette mystification sur le terme agression qui a vicié tout le processus des négociations-guerre.

Faire la paix ou gagner du temps ?

Lorsque l'agression politique doublée par l'agression militaire camouflée bute sur une trop forte résistance, les communistes négocient, non pour faire la paix, mais pour gagner du temps, pour améliorer aussi leurs positions tant politiques, psychologiques ou diplomatiques que militaires, en vue d'une offensive ultérieure.

Le but des négociations est d'obtenir par des moyens diplomatiques ce que la subversion n'a pu obtenir sur le terrain

L'offensive du Têt

Au début de 1967, les Nord-Vietnamiens avaient lancé une offensive générale au Vietnam du Sud pour briser les forces américano-sud-vietnamiennes, avec la prétention de bouler les Américains hors du

Vietnam. Ils cherchaient une victoire militaire ! La bataille devait culminer avec « l'offensive du TET », début 1968 : ils prirent Hué, échouèrent sur Saigon et terminèrent leur campagne en déroute. Sur 195 000 hommes engagés, ils en perdirent la moitié. C'était une défaite sévère ! Elle leur imposait de mettre promptement en œuvre le processus « guerre-négociations ».

Hanoi ayant donc fait savoir secrètement à Washington qu'il était prêt à négocier, le président Johnson annonçait, le 31 mars 1968, la suspension des bombardements au-delà du 20° parallèle.

Et le 10 mai 1968 s'ouvraient officiellement les négociations de Paris, à grand renfort de propagande. Les communistes multipliaient les « of-

américain, de dégageant ou même d'abandon ? Nous ne le pensons pas car les Etats-Unis se trouvent actuellement en position de force, ayant retiré la majeure partie de leurs troupes sans que l'équilibre soit rompu, sans mettre en danger la sécurité du sud. Au moment où la guerre semble prendre fin, à ceux qui se sont révoltés contre les derniers bombardements sur le Vietnam du Nord - qui ont obligé le gouvernement communiste à reprendre les négociations - faut-il rappeler les innombrables victimes du sud, tombées sous les coups du Vietcong ? 60 000 personnes ont ainsi été tuées dans des embuscades (et ce ne sont pas des soldats). Faut-il rappeler aussi que plus de 800 000 personnes ont fui la dictature de Ho Chi Minh en 1954 et



Enfants dans un abri au Vietnam du Nord

fensives de paix ». Cependant battus sur le terrain, ils n'ont cessé de se poser en vainqueurs à Paris, exigeant un « retrait sans conditions » des forces américaines.

Washington a mis plus d'un an à comprendre que ces négociations n'étaient qu'un stratagème, destiné à donner un deuxième souffle aux forces communistes épuisées.

Premier dégageant

Le 14 mai 1969, devant l'impasse persistante, Nixon, président des USA depuis 4 mois, propose à Hanoi un retrait mutuel des forces, un cessez-le-feu et une procédure d'autodétermination. Devant le nouveau refus du Vietcong - qui connaît de longue date le vrai sentiment des Sud-Vietnamiens, - il entame une nouvelle phase de la vietnamisation. Le 8 juin, il rencontre le général Thieu à Midway et annonce un premier retrait de 25 000 soldats.

En outre, comme il est évident que les négociations à Paris ne servent qu'à la propagande communiste, il tente de négocier secrètement avec Hanoi, par l'intermédiaire de son conseiller personnel Kissinger. De fin 1969 à début 1972, ce dernier a eu 13 entretiens secrets avec un délégué du Vietnam du Nord.

Peut-on parler de fléchissement

qu'un demi-million de personnes sont mortes dans les camps de travaux forcés du nord ?

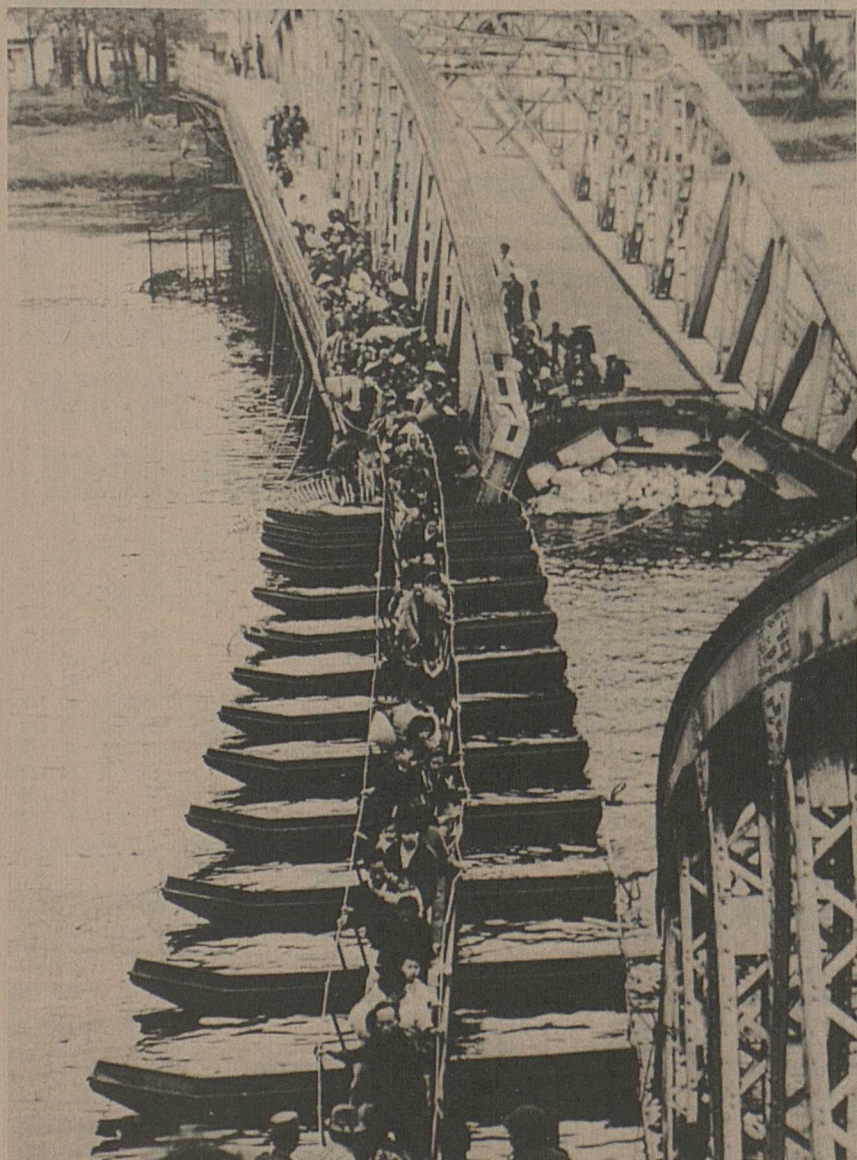
Et le reste du Sud-Est asiatique ?

Si les accords qui seront paraphés dimanche sont justes et équitables, il est possible que les sacrifices, les douleurs du peuple sud-vietnamien n'aient pas été vains. Sinon, on peut craindre de nouveaux massacres de nouveaux assassinats contre ce peuple qui ne demande qu'à vivre. D'autre part, l'agression communiste dans le Sud-Est asiatique ne s'est pas limitée au Vietnam. Le Cambodge et le Laos sont directement victimes d'une agression militaire de la part du Vietnam du Nord et la Thaïlande lutte depuis une décennie contre l'infiltration des maquisards communistes dans ses provinces septentrionales.

Il faut donc espérer que le dégageant des Américains dans la péninsule indochinoise ne signifie pas aussi désengagement.

Si tel était le cas, la paix dont nous parlons tant aujourd'hui ne serait qu'un leurre et un triste piège qui aboutirait à de plus grandes désolations et à une nouvelle guerre bien plus meurtrière.

Agip et NF



Les réfugiés fuient par le pont provisoire sur le « Parfume River ». Seuls des vieillards, des femmes et des enfants sont autorisés à passer.



Les deux négociateurs principaux de l'accord de cessez-le-feu : MM. Kissinger et Le Duc Tho.

Voir également pages 6 et 7

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Sion

Médecin de garde. - Dr Menge, tél. 2 19 90.
Chirurgie. - Dr de Preux, tél. 2 17 09.
Pharmacie de service. - Pharmacie Gindre, tél. 2 58 08.

Service du dépannage du 0.8. - Tél. 2 38 59 et 2 23 95.
A.A. - Réunion le mercredi à 20 h. au buffet de la Gare 1er étage, tél. 2 78 61.

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Boissard, tél. 2 27 96.
Médecin de service. - Dr Roten, tél. 2 56 50.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Aimé, tél. 3 62 12.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.

Viège

Pharmacie de service et ambulance. - Appelle le 11.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appelle le 11.

Brigue

Pharmacie de service et médecin de service. - Appelle le 11.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appelle le 11.

AUJOURD'HUI

madame

UN MENU

Chou rouge en salade
Pigeons campagnarde
Légumes
Fromage
Œufs à la neige

« Dans les révolutions, il y a deux sortes de gens. Ceux qui les font et ceux qui en profitent »

Napoléon

LE PLAT DU JOUR :

Pigeon campagnard
Pour 6 personnes il faut 3 pigeons ; 50 g de beurre ; 200 g de petits lardons, 250 g de petits oignons ; 2 carottes coupées avec la râpe coupe-rondelles ; 250 g de petits navets coupés en cubes.

DES PRECAUTIONS QUI PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE

Un accident grave vous arrive, chez vous ou dans la rue. Un certain nombre de précautions feront gagner du temps à vos sauveteurs et, en la matière, le temps c'est votre vie.

Vivez mieux : sachez manger

Les Français ont une gastronomie réputée dans le monde entier, en fait ils mangent « mal ». Ils sont en général victimes de la suralimentation, à l'origine de nombreux maux : obésité, cholestérol, affections cardiovasculaires, maladies du foie et de l'estomac, arthroses.

Pour les amateurs de tisane : une bonne infusion de verveine-tilleul (5 g de verveine ; 5 g de tilleul) servie très chaude, bien sucrée et dans laquelle on ajoute une cuillerée à café de liqueur de verveine.

Quelques recettes contre les taches sur vos tapis

Boue : laissez sécher la boue, brossez et frottez ensuite avec une solution ammoniacale (1 cuillerée d'ammoniaque pour 1 litre d'eau).
Fumée, goudron, graisse, cambouis : solvant (white spirit, benzine ou essence) et poudre absorbante du commerce.



Nouvelliste et Feuille d'Avs du Valais
Centrale de Sion
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 2 31 51 - 52

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.
RECEPTION DES ANNONCES : Publicitas SA, Sion avenue de la Gare 25, téléphone 027 3 71 11.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES : Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
TARIF DE PUBLICITE : Annonces : 40,5 centimes le millimètre.

météo
Du soleil partout
Ensoleillé sur l'ensemble du pays, à l'exception de bancs de brouillard ou de stratus sur le Plateau et le sud du Tessin, se dissipant en partie l'après-midi.

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : ferme. Gains parfois sensibles après une ouverture un peu décevante.
FRANCFORT : bien disposée. Le marché s'est repris dans des affaires actives.
AMSTERDAM : irrégulière. Avec prédominance des gains dans la plupart des secteurs.
BRUXELLES : affaiblie. Avec ici et là quelques plus-values relativement élevées, mais aussi une majorité de titres en baisse.

BOURSE DE ZURICH

Après avoir enregistré une certaine faiblesse dans la séance de la veille, les valeurs suisses ont pu en partie du moins corriger cette baisse de cours.
Les gains dans le secteur des bancaires se sont situés aux environs de 2%. La Banque Fédérale et Interfood ont été très fermes.

Table with 3 columns: Country, Buy, Sell. Includes France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada.

Table with 3 columns: Item, Buy, Sell. Includes Lingot, Plaquettes (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or.

Bourse de Zurich

Table with 4 columns: Company, Buy, Sell, Change. Includes Suisse, Viège-Zermatt, Gornegratbahn, Swissair port, UBS, SBS, Crédit suisse, BPS, Elektro-Watt, Holderbank port, Interfood port, Motor-Columbus, Globus nom, Réassurances, Winterthur-Ass, Zurich-Ass, Brown, Bovet, Juvena nom, Ciba-Geigy port, Ciba-Geigy nom, Fischer port, Jelmoli, Héro, Landis & Gyr, Lonza, Losinger, Nestlé port, Nestlé nom, Sandoz port, Sandoz nom, Alusuisse port, Alusuisse nom, Sulzer.

Bourses européennes

Table with 4 columns: Country, Buy, Sell, Change. Includes Air Liquide FF, Au Printemps, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Finsider, Montedison, Olivetti priv, Pirelli, Daimler-Benz DM, Karstadt, Commerzbank, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Gevaert FB, Hoogovens FLH.

Bourse de New York

Table with 4 columns: Company, Buy, Sell, Change. Includes American Cyanam, American Tel & Tel, American Tobacco, Anaconda, Bethlehem Steel, Canadian Pacific, Chrysler Corporation, Creolite Petroleum, Du Pont de Nemours, Eastman Kodak, Ford Motor, General Dynamics, General Electric, General Motors, Gulf Oil Corporation, IBM, International Nickel, Int. Tel & Tel, Kennecott Cooper, Lehmann Corporation, Lockheed Aircraft, Marcer Inc, Nat. Dairy Prod., Nat. Distillers, Owens-Illinois, Penn Central, Radio Corp. of Am, Republic Steel, Royal Dutch, Standard Oil, Tri-Contin Corporation, Union Carbide, US Rubber, US Steel, Westing Electric.

Fonds de placement (Hors cote)

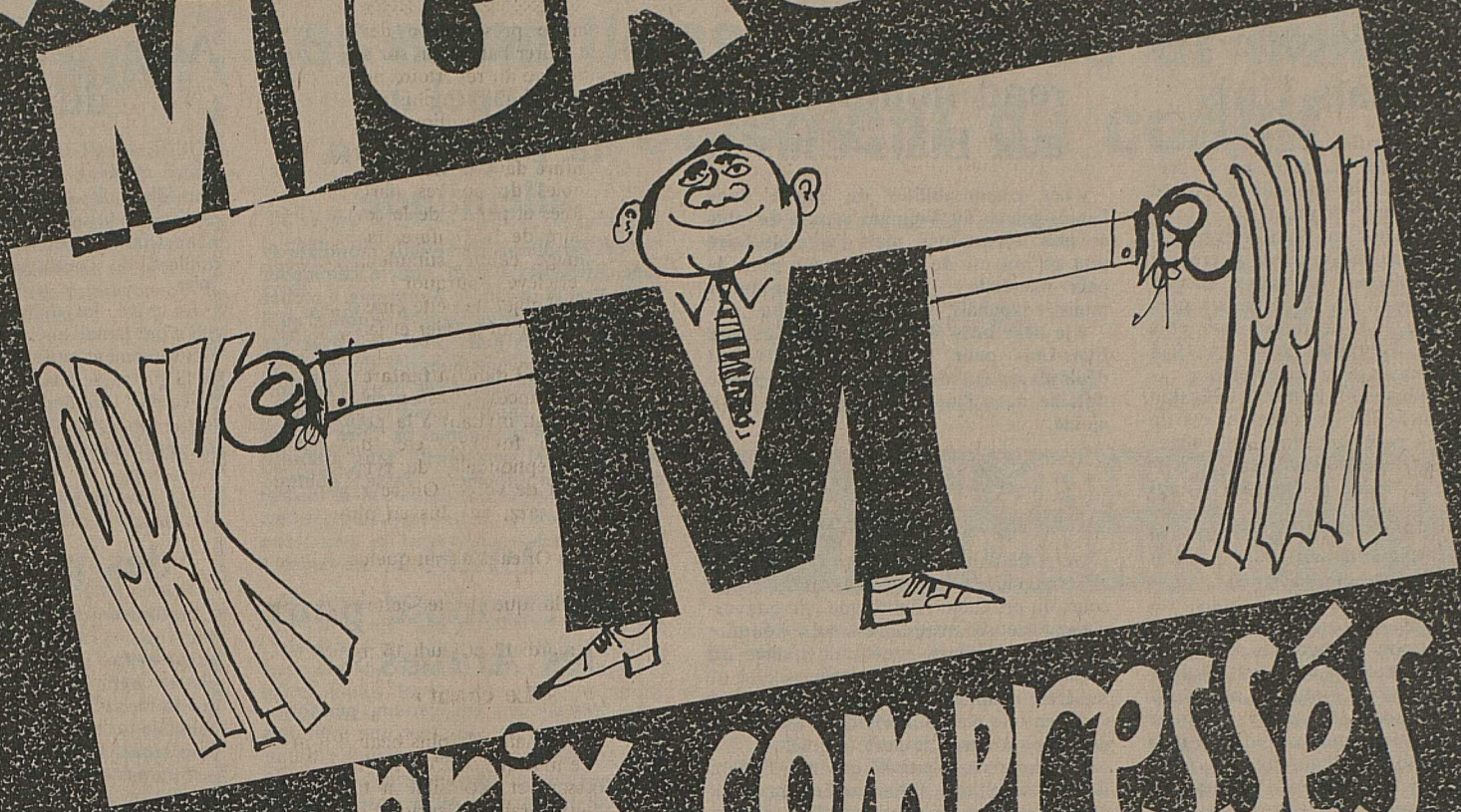
Table with 4 columns: Fund, Buy, Sell, Change. Includes AMCA, Automation, Bond Invest, Canac, Canada Immob, Canasec, Denac, Energie Valor, Espac, Eurac, Eurit, Europa Valor, Fonsa, Germac, Globinvest, Helvetinvest, IFCA, I Mobilfonds, Intervallor, Japan Portfolio, Pacificinvest, Pharma Fonds.

Tendance faible

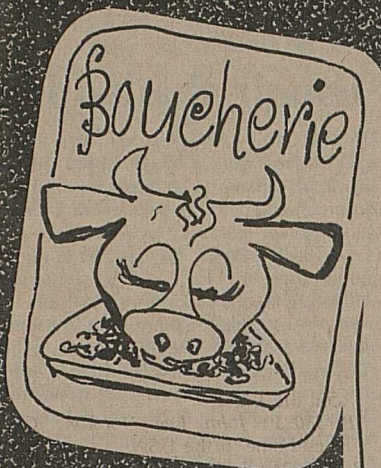
Table with 4 columns: Fund, Buy, Sell, Change. Includes Poly Bond, Safit, Siat 63, Sima, Crédit suisse-Bonds, Crédit suisse-Intern., Swissimmob 61, Swissvalor, Universal Bond, Universal Fund, Ussec, Valca.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co Overseas S.A., Genève.

Prix MIGROS

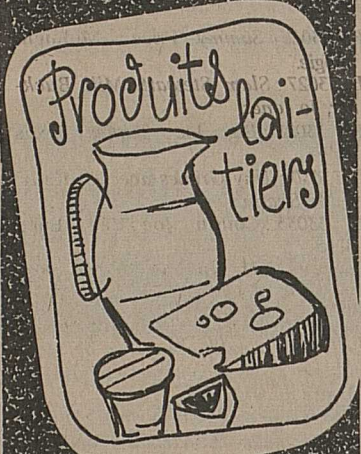


Prix compressés



Foie de porc

1/2 kg. **2.20**



Fondue prête à l'emploi

400 g. **2.80**
au lieu de 3.30



Carottes du Valais

le kg. **1.10**

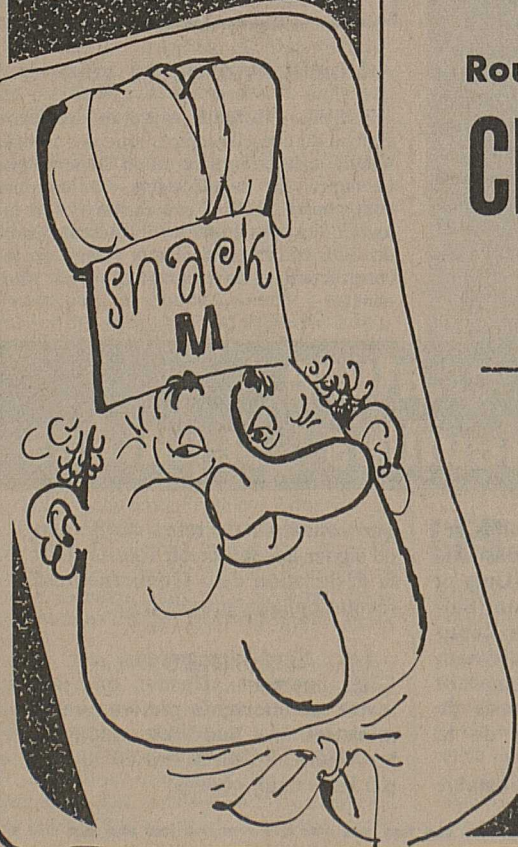
Oranges Navels d'Espagne

le sac de 4 kg. **3.50**

Roulade à la crème avec cerises au kirsch

Cherry-Roll

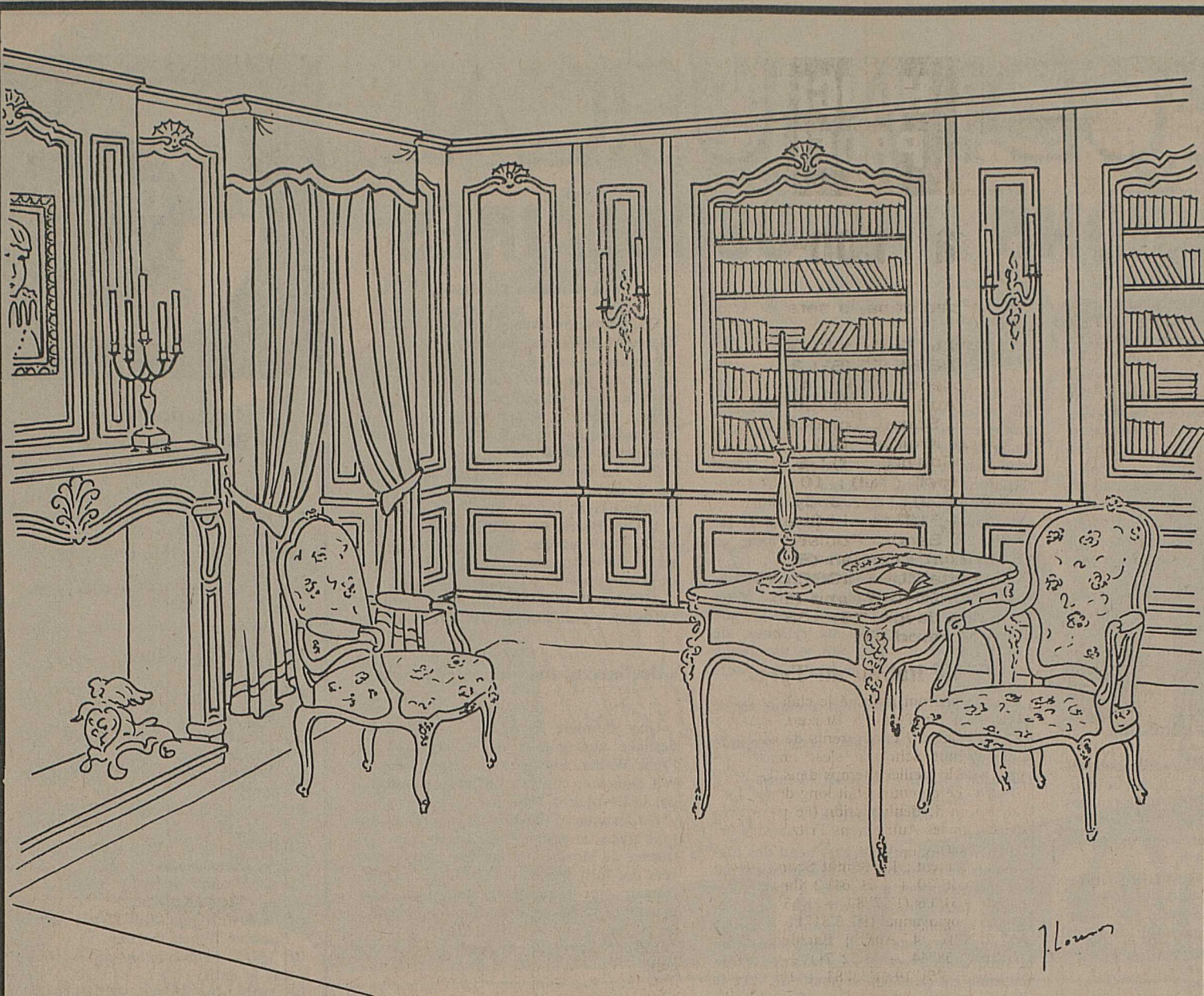
300 g. **2.10**
au lieu de 2.50



Dans nos snacks :

Tournedos Maison garni

140 g. **6.—**



GOY Meubles d'art Haute décoration

Martigny 46, avenue de la Gare - Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14

1500 m2 d'exposition sur deux étages - le choix le plus important en Suisse romande de meubles d'art, de style et rustique - chambres à coucher, salons, salles à manger, meubles séparés : armoires, tables, sièges, lits, fauteuils et canapés, etc... Dans nos propres ateliers et magasins que nous vous invitons à visiter - 40 spécialistes sont à votre disposition - ils confectionnent de façon artisanale, avec l'amour du métier : meubles et mobiliers sur mesure, parois, lambris, bibliothèques, dans toutes les essences, sculptés, marquetés, patinés antique ou laqués Trianon rechapés. Exécution et pose parfaites de rideaux, lambrequins, cantonniers, voilages et tentures murales, par personnel de confiance, hautement qualifié.

En permanence dans nos magasins un choix extraordinaire de tous les tissus de décoration et d'ameublement, en style, en contemporain, avec les plus riches et les plus belles passementeries. Devis et projets sur demande pour installations complète ou partielle, simple ou luxueuse. Service ensembleur-conseil à disposition, expertise et restauration restauration de mobiliers et meubles anciens. Livraison franco dans toute la Suisse. Nos magasins sont ouverts chaque jour jusqu'à 18 h. 30. Tous les samedis FESTIVAL DES AFFAIRES jusqu'à 17 heures. En dehors des heures légales, prendre rendez-vous. Pour compléter nos équipes, nous engageons maintenant : ébénistes, tapissiers décorateurs, ensembleurs, courtpointières.

VENTE EN DISCOUNT

Mobiliers et ensembles rembourrés - rabais 20 à 30 % - en occasion reprises très intéressantes liquidées à vil prix.

Larges et avantageuses facilités de paiement, nouvelle formule simplifiée.

Offres et demandes d'emplois

la Source

Nous cherchons pour rayon Sion

**vendeuse
aide-vendeuse
jeune magasinier**

Entrée immédiate
ou date à convenir.

Faire offre par téléphone
au 027/2 12 54 - 2 56 97

36-5812

On demande

un apprenti

pour apprentissage technique.

Prière de prendre rendez-vous :

Audio-visuel
Saint-Maurice
Grand-Rue 26
Saint-Maurice
Tél. 025/3 75 76

Jeune homme

possédant l'espagnol, français, anglais, italien et connaissances d'allemand

cherche travail

pour correspondance et traductions.

Faire offres sous chiffre
P- 36-20967 à Publicitas, Sion.

Aidez nos handicapés, en participant avec nous à une

collecte de vieux papiers à Sion et Bramois

en collaboration avec l'école La Bruyère
On ramasse journaux, illustrés, livres, réclames, etc.
Veuillez déposer ces vieux papiers par petits paquets bien ficelés devant votre maison le
mercredi 7 février 1973

Un camion ramassera ces papiers
La collecte se fera par n'importe quel temps

L'école de la Bruyère vous en remercie sincèrement.

Organisation de la collecte: L. Schor, 114, rue des Bouchers, 1701 Fribourg - Tél. 037/22 85 45
Conservez dès maintenant tous vos papiers, cette collecte sera répétée tous les deux mois.

Merci d'avance.

Mesdames, messieurs

habiliez-vous sur mesure !

Tissus et collections printemps-été 1973 sont à votre disposition chez

Dominique Labate, tailleur, à Sion
Rawyl 27, tél. 027/2 88 24

A son propre compte après avoir été pendant 20 ans chef d'atelier chez M. Jos Albrecht

36-20759



CRÉDIT SUISSE

Afin de s'assurer des fonds de tiers destinés à financer des opérations à long terme, notre Banque émet un

**emprunt 5½% 1973-88
de fr. 60 000 000**

aux conditions suivantes:

Titres au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 nominal
Coupons annuels au 15 février
Durée au maximum 15 ans
Prix d'émission 98,65% + 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 99,25%
Délai de souscription du 25 au 31 janvier 1973 à midi
Libération 15 février 1973
Cotation aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et St-Gall

Tous les sièges en Suisse de notre Banque acceptent sans frais des souscriptions et tiendront des prospectus et des bulletins de souscription à la disposition des intéressés.

Zurich, le 24 janvier 1973

CRÉDIT SUISSE

A vendre à bas prix

agencement pour coiffeur

1 casque vapeur pour traitement
1 séchoir Rapid sur pied
2 séchoirs muraux
2 grands lavabos avec batterie et meubles - tiroirs
2 fauteuils à pompe REZ
diverses séparations p. cabines

S'adresser à **E. Brunisholz**
av. du Casino 19, 1820 Montreux
Tél. 021/61 34 10

A vendre magnifique

agencement en acajou

comprenant : 1 meuble rayon laine avec tiroirs à la base - 1 grand meuble rayonnages avec tiroirs à la base - 1 petit meuble rayonnage - 1 meuble penderie. Le tout en parfait état. Prix intéressant.

Tél. 021/28 12 80 pour renseignements

A vendre, route Sierre-Noës, situation dominante, eau-électricité à proximité

terrain à bâtir de 4000 m2

actuellement en vigne.

Ecrire sous chiffre P 36-20989 à Publicitas, 1951 Sion.

Et voici le "chapeau à fondue"!



Coupon de commande

Nom: _____
Rue: _____
No postal et lieu: _____
Date: _____
Enfant petit moyen Adulte

A envoyer à l'Union suisse du commerce de fromage S.A., case postale 1762, 3001 Berne

Signature: _____
Je verse le montant de Fr. 4.40 par chapeau (un bulletin de versement sera joint).

Vente spéciale autor. off.
du 15 au 27 janvier 1973

Derniers jours: offres sensationnelles

CV
Charles Fögele

Nul autre magasin de vêtements ne pratique une politique aussi totalitaire. Tout doit être liquidé. CV ne veut offrir que des nouveautés au début de la prochaine saison. C'est pourquoi que les articles de la saison courante se vendent maintenant à des prix imbattables. C'est rare même chez CV de trouver de telles occasions.

WSK 73/6



Complets pour hommes, divers genres Avant 198.— **98⁹⁰** Vestons laine, div. dessins et coloris Avant 89.— **49⁹⁰** Auto-coat de laine, doublé, gris Avant 159.— **98⁹⁰** Caban pure laine vierge, brun + noir Avant 149.— **49⁹⁰** Manteau de pluie doublé chaud, bleu, Avant 98.— **59⁹⁰** Pantalon laine/synth., Avant 59.50 **19⁹⁰** Pantalon, Téryl./rayon, brun, gris Avant 39.— **19⁹⁰** Pull fermeture boutons, div. couleurs Avant 29.50 **14⁹⁰** Pull col roulé, Acryl, div. coloris Avant 29.50 **19⁹⁰**



Anorak pour messieurs, nylon ouatiné, rouge, marine, noir Avant 64.— **39⁹⁰** Pantalon de ski 1e qualité, div. coloris Avant 98.— **19⁹⁰** Pulls sport, div. modèles et coloris. Avant 27.50 **12⁹⁰** Anoraks pour garçons et filles, div. coloris Avant 43.50 **24⁹⁰** Pantalons de ski enfants, div. couleurs Avant 42.50 **19⁹⁰** Pantalons pour garçons, div. modèles Avant 42.50 **14⁹⁰**

Jeans Sheriff original
39.-
19⁹⁰
Avec tous les fameux extras de la qualité CV



Manteaux de laine, couleurs mode Avant 259.50 **79⁹⁰** Divers manteaux fourrure simili Avant 179.50 **98⁹⁰** Jaquette en velours de laine, rouge, noir Avant 198.50 **89⁹⁰** Robe avec surpiqures contrastées, 3 couleurs Avant 49.— **19⁹⁰** Robe plissée jersey, noir, royal Avant 79.50 **29⁹⁰** Div. costumes pantalons de laine Avant 198.50 **79⁹⁰** Div. couleurs et tailles, pour dames et messieurs Avant 39.— Maintenant toutes tailles **19⁹⁰**



Pantalon gabardine pour dames Avant 36.50 **19⁹⁰** Pantalons jersey pour dames Avant 39.50 **14⁹⁰** Jupe shetland avec plis piqués, doublée Avant 29.50 **14⁹⁰** Jaquette jacquard, Acryl, 2 coloris Avant 29.50 **14⁹⁰** Pull col roulé, Acryl genre angora Avant 29.50 **14⁹⁰** Pull sport motif norvégien, Acryl Avant 27.50 **7⁹⁰** Anorak en Nylsuisse, 3 couleurs Avant 59.50 **29⁹⁰** Jeans de ski pour dames, 3 couleurs Avant 49.50 **29⁹⁰**

Faits uniques dans l'histoire du Rallye de Monte-Carlo

TEMPÊTE DE NEIGE, CARAMBOLAGES ET ÉLIMINATION DE 144 ÉQUIPAGES

LES ORGANISATEURS DÉCIDENT D'ANNULER LES DEUX DERNIÈRES ÉPREUVES

Le grand favori, Munari sur sa Lancia était en tête jusqu'à la sixième épreuve spéciale. Mais un coup de théâtre se produisit dans la septième: Munari sortit de la route et il dut abandonner. De ce fait, les Alpine-Renault avaient le champ libre pour triompher...



SPÉCIALES ET ORDONNENT AUX QUARANTE RESCAPÉS DE REJOINDRE LA PRINCIPAUTE

Une tempête de neige, un carambolage de douze voitures, l'élimination de 144 équipages - chose qui ne s'était jamais vue dans cette épreuve - et la constitution de barrages par les concurrents contestataires éliminés: le 42^e rallye de Monte-Carlo a connu, au cours de la nuit de mardi à mercredi, des moments difficiles et une suite d'événements qui ont obligé les organisateurs à supprimer, en raison des manifestations des éliminés, les deux dernières épreuves spéciales du parcours commun et d'enjoindre aux 40 rescapés de regagner Monte-Carlo.

intense continuait entre les Alpine-Renault de Andersson et Jean-Claude Andruet et la Lancia de Sandro Munari, vainqueur l'an dernier, qui, tour à tour, prenaient le commandement.

NOUVEAU COUP DE THÉÂTRE

Un seul incident se produisait alors, Andruet se voyant pénalisé de trois minutes, sanction qu'il contestait formellement. Après la sixième épreuve, tous ces favoris se trouvaient séparés seulement par une poignée de secondes. Puis un nouveau coup de théâtre se produisit: Munari sortait de la route dans la septième épreuve spéciale et il devait abandonner, laissant le champ libre aux Alpine-Renault.

TEMPÊTE DE VENT ET NEIGE

Dans toute l'histoire du rallye, jamais de tels événements ne s'étaient déroulés. Un vent de panique a même soufflé durant la nuit près d'un petit village de l'Ardèche perdu dans les nuages: Burzet. Au milieu d'une tourmente de neige, 204 concurrents devaient disputer dans la soirée la troisième épreuve spéciale, Burzet - Burzet (46,5 km) sur une route qui avait été péniblement dégagée par les chasse-neige. Au moment du départ, considérablement retardé par des voitures de tourisme qui s'étaient engagées sur la route, une violente tempête de neige s'abattait sur la région. Soixante équipages parvenaient toutefois au sommet et étaient duement contrôlés. Mais derrière, dans la tourmente, un carambolage d'une douzaine de voitures empêchait le passage des autres concurrents alors que des congères, sous l'action d'un vent d'une rare intensité, se formaient instantanément.

LES CONCURRENTS ÉLIMINÉS BOYCOTTENT

La huitième épreuve se disputait toujours sous la neige avec Darniche meilleur temps devant Andruet. Mais un nouveau vent de folie se mettait à souffler sur le rallye. En effet, les concurrents éliminés mardi soir se portaient en masse au départ de la neuvième épreuve, à Digne et formaient des barrages. Ils restaient ainsi pendant une heure, temps théorique de la mise hors course.

ANNULATION DES DERNIÈRES ÉPREUVES

Les organisateurs décidaient alors d'annuler les deux dernières épreuves spéciales et ordonnaient aux rescapés, une quarantaine, de regagner la principauté. Au classement général provisoire, et compte tenu de la pénalisation (non confirmée d'Andruet), le Suédois Ove Andersson (Alpine) était en tête en 3 h. 26'48" devant le Français Jean-Luc Thérier (Alpine) 3 h. 27'53" et le Français Andruet (Alpine) 3 h. 28'29".

Voir en page 11

**La
«2 litres»**

modèle de prestige de Chrysler

La gamme des voitures grand routières Chrysler 160 et 180 s'enrichit vers le «haut» d'un nouveau modèle de prestige: la CHRYSLER 2 LITRES. Aux qualités de performances, d'agrément, de confort et de sécurité des versions connues, la «2 litres» vient ajouter le raffinement d'une mécanique évoluée et d'un équipement distinct.

Pour la première fois en effet, une voiture d'une cylindrée de 2 litres a été conçue dès l'origine avec une transmission entièrement automatique. On conçoit toute l'homogénéité dont fait preuve le mécanisme de cette voiture sur laquelle la boîte automatique n'est pas une adaptation, mais au contraire l'organe de transmission en fonction duquel on a «pensé» le moteur et l'essieu AR moteur. L'accord est ainsi harmonieusement réalisé entre ces trois composants vitaux de la voiture.

La «2 litres» combine tous les avantages que procure la conduite d'une «automatique» avec les performances élevées de la CHRYSLER 180 à boîte de vitesses mécanique. Ainsi, la douceur de conduite, l'accélération constante pendant les démarrages, la décontraction dans les encombrements et le plus grand silence de fonctionnement sont acquis sans aucun sacrifice sur la performance, grâce à l'adoption d'un nouveau moteur dont la cylindrée est augmentée de 9,4% par rapport à celui de la CHRYSLER 180.

En posant l'automatisme de la transmission, option, dès la fin de 1965, en étendant par la suite ces équipements optionnels à toutes les gammes de ses produits, SIMCA, puis CHRYSLER FRANCE, avaient fait œuvre de pionniers. Un nouveau pas en avant est franchi avec la «2 litres» qui constitue la solution intégrale de l'automatisme, puisque elle a été conçue à partir de la boîte automatique CHRYSLER 1904, largement dimensionnée pour la voiture et dont le fonctionnement est d'une fiabilité absolue.

En plus de son groupe motopropulseur particulier et de son équipement très luxueux, la «2 litres» a été dotée de raffinements mécaniques qui, s'ils sont peu visibles, contribuent à la qualité de la suspension, de l'insonorisation et de l'agrément de conduite de cette nouvelle «CHRYSLER».

**DESCRIPTION DE LA CHRYSLER
«2 LITRES»**

La nouvelle Chrysler 2 litres, modèle de haut de gamme de la série des 160 et 180, présente par rapport à la 180 les différences décrites dans la présente note.

Moteur: Ce moteur, dénommé 7 T2, est de même technique que le Chrysler 180, mais d'une cylindrée de 1981 cm³ au lieu de 1812 cm³. Ce gain de 169 cm³ est obtenu par augmentation de l'alésage qui passe de 87,7 à 91,7 mm, soit un suralésage de 2 mm au rayon; les dimensions du bloc-cylindres ont été prévues dès l'origine avec les marges permettant cette opération déjà réalisée sur les moteurs de compétition (SIMCA CG-MC, voitures du Trophée des 2 litres) qui ont démontré leur endurance même poussés au double de puissance. L'équipement du moteur est semblable à celui de la 180, le réglage des systèmes d'allumage et de carburation étant évidemment adaptés à la transmission particulière.

Bulletin d'abonnement

au **Nouvelliste**
et Feuille d'Avis du Valais

Prix de l'abonnement pour 1 an: Fr. 73.-

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

**Le premier quotidien
du Valais vous offre**

- chaque matin le tour du monde en raccourci
- la vie valaisanne sous la loupe
- le programme complet des sports
- un reflet en couleurs de toutes les régions du canton.

Le soussigné souscrit un abonnement au «NF» dès **aujourd'hui** et jusqu'au 31 décembre 1973 au prix de

Fr. 64.-

pour tout nouvel abonné, le premier mois étant gratuit

Nom: _____

Prénom: _____

Fils (fille) de: _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____

Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais», 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.



Le F.-C. Sion (en liberté) à la découverte d'Israël

Vendredi 12 janvier, le FC Sion s'envolait pour Israël à bord d'un magnifique Coronado de la Swissair. C'était assez insolite et disons-le franchement... une monnaie peu courante pour une équipe valaisanne.

Depuis que la formation sédunoise évolue parmi les « grands » (1962), il y eut certes quelques précédents du même genre. Nous pensons à l'expédition en Amérique du Sud (1966), au double déplacement en coupe d'Europe (Istanbul et Magdebourg en 1965) et quelques escapades en Italie, en France et en Belgique lors des coupes d'été.

Sur les ailes d'un Coronado de Swissair

Dans le contexte actuel Israël c'était un peu la « terre promise » (méritée) pour les brillants footballeurs sédunois. La découverte d'une terre aussi marquée par de grands événements de l'humanité allait être une histoire merveilleuse, vécue par le FC Sion. Durant 10 jours, le cœur de l'équipe de Blazevic se souleva au rythme trépidant de ce pays aux « mille et une » facettes.

Amicalement avec le FC Sion nous sommes allés... en Galilée suivre les... 13 étoiles valaisannes.

De l'émerveillement à... 400 mètres sous le niveau de la mer

Nathanya, une ville moderne au bord de la Méditerranée, à 30 km au nord de Tel-Aviv devint pour 10 jours la caverne d'Ali Baba des Sédunois. De leur hôtel Savion (le soigneur Savioz prétend qu'il n'a rien de commun avec cet établissement) Walker et Pancharde prononçaient chaque jour la formule cabalistique « Sésame, ouvre-toi ».

Un jour la porte s'ouvrait en direction de la Galilée, le lendemain vers Tel-Aviv, Jérusalem ou Haïfa. Bref les temps morts qui entouraient les trois rencontres prévues au programme n'auront jamais été aussi vivants.

Mais suivons notre carnet de bord.

BARBERIS S'ABRITE, WALKER SE FACHE

De Genève à Tel-Aviv en passant par Zurich cela représente environ 4 h. 20 passées entre ciel et terre. Entre la joie et la peur pour Luisier, Dayen (du voyage grâce à un heureux événement survenu avec 10 jours d'avance), Barberis, le soigneur Savioz et Mme André Reynard dont c'était le baptême de l'air.

Pour Luisier le dîner servi à bord eut de la peine à arriver jusqu'à Tel-Aviv alors que Savioz retenait le sien à coups de Johnny Walker. Arrivés en Israël, la pluie créa la première surprise. Elle ne pouvait que réjouir Bertin Barberis qui n'attendait que cela pour exhiber son « pépin » « made in England ». Une manière de se mettre à l'abri...

Chacun se sentit enfin « chez lui » en prenant possession de l'hôtel à Nathanya.

Dès le premier soir, le hall connut une animation particulière puisque les petits Suisses annonciaient déjà la couleur...

Walker, Roger Claivaz, André Reynard, Savioz puis Pancharde allaient

Textes et photos de notre envoyé spécial Jacques Mariéthoz

devenir un vrai cauchemard pour le veilleur de nuit du Savion. En effet, dès le premier soir ce fut l'explosion et le soigneur quitta les cours du soir donnés par le chef de délégation. Le jass, on l'a dans la peau ou on ne l'a pas.

MAUVAISES RENCONTRES...

Samedi 13. C'est tout près du vendredi et l'explication est toute trouvée.

Tout ne fut pas mauvais ce jour-là cependant et sur la plage de Nathanya, il y eut une éclaircie. Pour les joueurs du FC Sion qui purent s'entraîner et pour notre cœur qui se réchauffa. Spontanément un petit Israélien s'en vint nous offrir des amandes. Son sourire et sa simplicité nous ont conquis.

Toutefois ce samedi, malgré le match nul réussi face à Hapoel Petah-Tikva et le challenge qui récompensa les Sédunois, il y eut de mauvais contacts.

Le gardien Korac rencontra une « connaissance » yougoslave nommée Slivovic qui ne lui convenait pas du tout. Il dut avoir recours à Jean-Michel Elsig pour s'en débarrasser.

Il y eut également cette fameuse « trappe à serpents », une énigme résolue heureusement par Roger Claivaz. Et comme les bonnes et mauvaises choses vont par trois, le soigneur Savioz se cassa les dents sur un épi de maïs.

Pendant ce temps, Hubert Schaller se promenait à vélo dans les rues de Tel-Aviv.

COMME LE FC SION... EN GALILEE

Dimanche 14, destination la Galilée. Plusieurs joueurs préférèrent entendre parler de la fontaine de Sainte-Marie de Nazareth que du miracle de Cana. Rien que d'y penser Korac en avait la nausée.

Sous la pluie, le pèlerinage en Galilée devenait brumeux. La mer du même nom et le Jourdain semblaient vouloir garder leurs secrets.

Cela n'était pas suffisant pour empêcher Wampfler de chanter son éternel refrain : « Merci patron ».

Décidément Israël avait de la peine à montrer son visage accueillant. Les accompagnants se rattrapèrent le soir et en ce dimanche les « jasseurs » terminèrent à 3 h. 30 à la lueur des bougies. L'orage avait privé l'hôtel Savion du courant électrique...

IL NEIGE A JERUSALEM ET DANS LE DESERT

Lundi 15 et mardi 16 : c'est l'hiver. Plus de 50 centimètres à Jérusalem et il neige également à l'entrée du désert du Neguev.

Tel-Aviv et Haïfa occuperont les Valaisans qui profitent du renvoi de leur match de Beerseha pour visiter ces deux villes.

La bonne humeur toutefois ne perd pas ses droits. Au petit bar du coin ou à l'hôtel, les Israéliens racontent des histoires drôles sur leurs voisins.

L'une des dernières qui circulent en Israël est celle du jeune pilote égyptien qui se rend en Russie pour suivre un stage de perfectionnement sur un nouvel appareil. L'instructeur parle d'un fameux bouton qui sert au décollage, au changement de direction, à l'accélération. Bref à tous les mouvements en vol. A la fin de l'explication, le stagiaire se permet une question : « Tout cela c'est très bien mais comment dois-je pratiquer pour redescendre au sol ? » Réponse de l'officier russe : « De cela ne vous inquiétez pas, les Israéliens s'en chargent ! ».

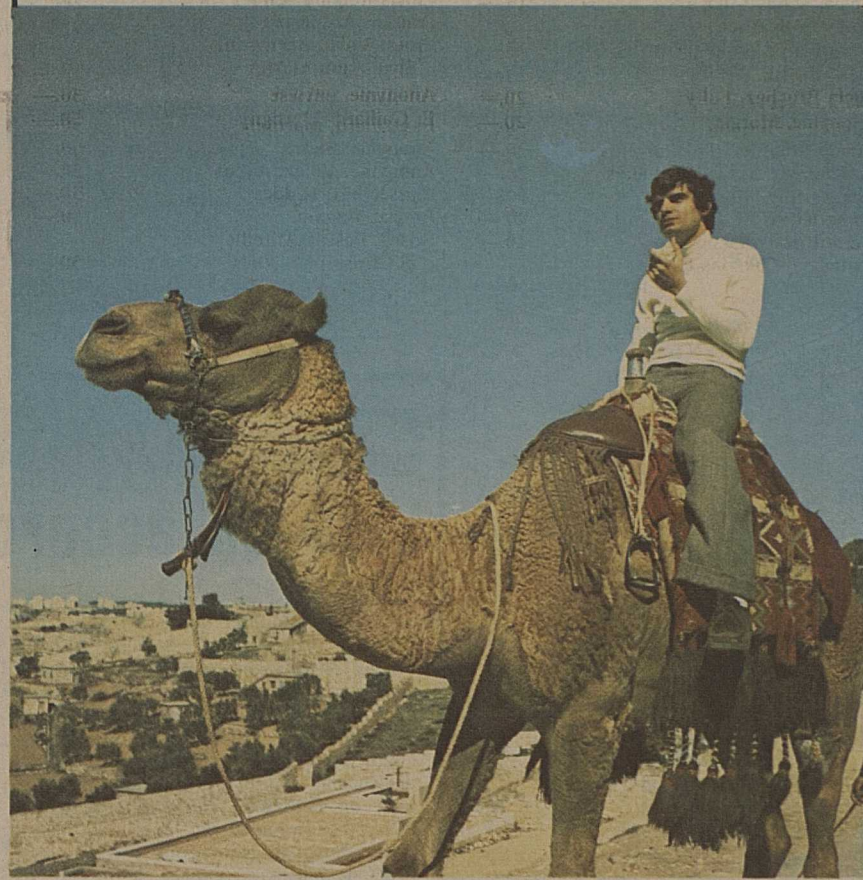
(A suivre)

En haut à gauche : du Mont des Oliviers, la vieille ville de Jérusalem demeure un perpétuel sujet d'admiration même sous le soleil de janvier.

Ci-dessous : même à dos de chameau, il est permis de savourer une bonne pomme. Dayen ne paraît pas du tout dépaysé sur ce mammifère.

En bas à gauche : sous la conduite de Léo Walker et dans la bonne humeur, les Sédunois oublient un instant les vacances. Sur le sable fin de la plage de Nathanya tout est possible...

En bas : deux « play-boys » du FC Sion parmi d'autres... Barberis et Valentini n'ont pas mauvaise allure dans le paysage.



Offres et demandes d'emplois

Petite entreprise de construction métallique au centre du

Valais

cherche

serrurier-contremaître

Semaine de 5 jours
Avantages sociaux
Participation au bénéfice

Faire offre manuscrite sous chiffre L 20355 à Publicitas, 3001 Berne
Discrétion assurée

Centre du Valais

Aimeriez-vous une place indépendante, avec responsabilités, qui demande de l'initiative ?

Nous cherchons

1 magasinier

1 monteur constructions métalliques

Semaine de 5 jours, avantages sociaux
Participation au bénéfice

Faire offre manuscrite sous chiffre K 20354 à Publicitas, 3001 Berne.

Discrétion assurée.

Je cherche pour la région Riddes-Sierre

dépositaires

Affaire de 1^{er} ordre.
Investissement : 1600 francs.

Tél. 022/31 51 67, le jeudi 25 janvier, entre 18 h. 30 et 19 h. 30.

Entreprise de transport OSCAR BAGNOUD à MARTIGNY

cherche

chauffeurs poids lourds

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 026/2 27 67

36-90058

Jeunes ouvriers

sont demandés à la

FABRIQUE ALPINA S.A. à MARTIGNY-VILLE

Tél. 026/2 16 72

36-90055

Jeune couple de Monthey avec un enfant de 3 ans, cherche

personne de confiance

sachant cuisiner pour l'entretien du ménage. Nourrie, logée, vie de famille. Bon salaire.

Tél. (heures de bureau) : 025/4 12 80
dès 19 h. 025/4 49 46

Nous engageons

1 vendeuse ou débutante

Nous offrons :

- bon salaire
- semaine de 5 jours
- fond de prévoyance sous forme de carnet d'épargne
- avantages sociaux

Entrée date à convenir.

Tichelli's
Chaussures 1950 Sion

Rue de Lausanne 9 - Tél. 027/2 11 53

36-6806

Hôtel Eden, Verbier

cherche dès le 1^{er} février

**1 demi-chef de rang (salle à manger)
1 commis de cuisine**

Tél. 026/7 12 02

36-21001

Important commerce de Sion cherche

un(e) employé(e) de bureau

Formation commerciale.
Connaissance de l'allemand.

Ecrire sous chiffre 36-900010 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune fille cherche

place de secrétaire

à la demi-journée, à Sion ou environs. 3/2 ans de pratique.

Ecrire sous chiffre P 36-20998 à Publicitas S.A., 1950 Sion.

Montana-Crans

On cherche

vendeuses

Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser à boulangerie Tailens 3962 Montana, tél. 027/7 41 44.

Entreprise du bâtiment

cherche tout de suite

grutier

pour travaux en ville de Monthey

Tél. 025/4 58 32

36-20994

Bar à café La Bouffarde à Sion cherche

remplaçante

Fermé le dimanche.

Tél. 027/2 29 85

Comme toutes les Capri, la nouvelle Ford Capri 1300 L a bénéficié, à la fin de l'année dernière, de 175 améliorations. Ford fait encore mieux. A l'équipement déjà très complet de la Capri 1300 L s'ajoutent maintenant: des freins assistés pour votre sécurité, des pneus radiaux pour une meilleure tenue de route et un dégivreur de glace arrière pour une conduite plus sûre en hiver. Tout cela sans supplément de prix.

Sur la Capri 1600 XL qui est équipée - de série - avec des pneus radiaux et des freins assistés, nous avons ajouté une montre électrique, des glaces arrière ouvrantes ainsi qu'un dégivreur de glace arrière. Sur la Capri GT, vous aurez le même équipement avec en plus une radio Blaupunkt à 3 gammes d'ondes (OL/OM/FM). Et pour le modèle GXL - sommet de la gamme - nous vous offrons même - de série - et sans supplément

de prix: un toit ouvrant. Aujourd'hui même, chez votre concessionnaire Ford, essayez la nouvelle Ford Capri de votre choix et souvenez vous: le réseau Ford couvre toute l'Europe. Ford Capri pour la Suisse... toutes encore mieux équipées, sans supplément de prix.

Ford Capri 1300 L toujours Fr. 10 720.-

Ford Capri pour la 

Mieux équipée - sans supplément de prix.



Mieux équipée - sans supplément de prix.

Sierre : Garage du Rawyl S.A., tél. 027/5 03 08. Sion : Kaspar Frères, Garage Valaisan, rue Saint-Georges, tél. 027/2 12 71. Collombey : Garage de Collombey S.A., tél. 025/4 22 44

Aligle : Garage Bernard Gross, route d'Evian 14. Glla : Franz Albrecht, Garage des Alpes. Grône : Théoduloz Frères, garage. Montana : Pierre Bonvin, Garage du Lac Morgins : Robert Diserens, garage. Münster : Albin Weger, Garage Grimsel. Visp : Edmond Albrecht, garage. Zermatt : A. Imboden, Garage des Alpes.

Jeune homme

cherche place dans station comme chauffeur ou autres.

Tél. 025/4 15 25
36-425014

annonces diverses

A vendre d'occasion

fourneaux potagers à bois ou électriques

salles de bains boiler de 75 l

S'adresser à : André Vergères Conthey-Place Tél. 027/8 15 39

Je cherche à Sierre

studio

dès le 1^{er} mars pour 3 mois

Offres sous chiffre P 36-120215 à Publicitas, 3900 Brigue.

Après le Comptoir des arts ménagers ! Profitez de nos

machines à laver

automatiques, linge et vaisselle, d'exposition, garanties comme neuves, bas prix.

Tél. 026/2 26 74
17-300223



Pour nos nouveaux Grands Magasins COOP CITY, à Vevey, nous cherchons pour entrer en février, ou date à convenir :

DIRECTRICE

- confection dames
- lingerie dames

CHEF DE RAYON

- meubles - tapis

Nous offrons à nos futurs collaborateurs :

- une bonne rétribution
- un travail intéressant, dans de nouveaux grands magasins modernes et dynamiques
- rabais sur les achats
- restaurant pour le personnel
- les avantages sociaux d'une grande entreprise, etc.

Veillez soit faire vos offres écrites ou téléphoner au No (021) 51 91 65.

COOP CITY,
Grands Magasins de COOP Chablais,
avenue du Général-Guisan 15,
1800 Vevey.

Samedi 27 janvier 1973
à la grande salle de la Matze

SOIREE ANNUELLE DU CERCLE DES HERENSARDS DE SION

Dîner aux chandelles dès 20 h. 15 suivi d'un grand bal conduit par l'orchestre « LES BOLEROS » avec 7 musiciens.

Les bourgeois d'Hérens qui n'auraient pas reçu de convocation personnelle sont cordialement invités à s'inscrire auprès du restaurateur pour la soirée annuelle.

Inscription pour le repas auprès de M. Marcel Lamon, restaurant de la Matze, tél. 027/2 33 08 jusqu'au 26 janvier à midi.

Le comité
36-21012



Garage
Central S.A.
1820
Montreux

Service de vente
CITY-GARAGE
Rue de la Paix 8

Tél.
61 22 46

Admiral 70, moteur neuf
Commodore 69
4 portes, automatique
Commodore Coupé, 67, 65 000 km
Rekord 1700
4 portes, 40 000 km
Rekord luxe 1900, 68, 4 portes
60 000 km
Rekord 1700, 68
2 portes, 57 000 km
Rekord 1900 luxe, 67
2 portes, 75 000 km
Kadett, 72
2 portes, 20 000 km
Kadett, 70
2 portes, 45 000 km
Kadett, 69
2 portes, 41 000 km
Kadett Coupé LS, 68
46 000 km
Kadett Spécial 1200, 71, 56 000 km
Vauxhall Victor, 69
55 000 km
VW 411, 68
61 000 km
Fiat 124 S, 70
51 000 km
Fiat 124, 68
61 000 km
Fiat 124, 67
68 000 km
Datsun 1600, 69-70
40 000 km
Vauxhall Viva, 69
40 000 km
Daf 55 Variomatic, 68
21 000 km

G. Loutan
vendeur
Tél. 021/54 31 79
(privé)



VONCAFÉ est l'extrait de café soluble et lyophilisé de Migros. Avec ou sans caféine. Qualité Migros, à prix Migros. Goûtez-le... pour votre plaisir!

le café "in"



100 g 4.—
100 g 4.40 (sans caféine)

«ça donne du cœur à l'ouvrage!»

De la MIGROS, évidemment.

A vendre

plusieurs
perroquets
Jacod

Tél. 027/8 16 82

36-20578

On cherche à acheter environ

200 tuteurs

de 2 m 50 à 3 m de longueur, neufs ou d'occasion, ainsi que un cric

de 3 tonnes environ

Faire offres sous

chiffre P 36-20921 à

Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche
d'occasion

2 salles à manger

1 salon

1 entourage de divan

2 fourneaux à mazout

2 cuisinières électri-

ques

2 frigos de 150 litres

Tél. 027/5 22 41

89-154004

A vendre

Mercedes 200

modèle 65, expertisée
Chaîne stéréo 8 pis-
tes et radio
Parfait état

Tél. 027/4 26 49

36-20995

A vendre

fumier bovin

rendu sur place,
toute quantité.

Joseph Genetti,
ARDON

Tél. 027/8 13 61

A vendre

Fiat 1500

modèle 67, bon état,
avec stéréo.
Prix avantageux

Tél. 027/2 95 98

36-20996

J'achète quelques

vaches grises
ou croisées

prêtes ou fraîchement
vélées.

Tél. 025/8 35 44

36-21003

On achèterait

250 barbues
de fendant

Faire offre écrite sous
chiffre P 36-300112 à
Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

piano

très bon état
1800 francs

Tél. 027/2 55 82

(heures des repas)
36-300119

A vendre

Ford 20 M

expertisée
Très bon état

3000 francs

S'adresser au
027/2 12 35

36-1304

Anciennes
armes suisses
à vendre

Magnifique choix de
sabres et baïonnettes
quelques vieux fusils
e de belles statues
signées en bronze.

Chez Albert Favre,
11, r. du Bourg-aux-
Favre, 1870 Monthey.
Tél. 025/4 19 02

(heures des repas)
36-425017



SOLDDES irrésistibles

Vente spéciale
autorisée
du 15 janvier
au 27 janvier 1973

50% de rabais sur articles déjà démarqués :

Manteaux pure laine	198.—	98.—	49.—
Manteaux pluie doublés chauds	198.—	99.—	49.—
Robes jersey dans toutes les tailles	98.—	49.—	24.50
Blousons mode	198.—	98.—	49.—
Jupes plissées actuelles	59.—	39.—	19.50
Pulls	29.80	15.—	7.50
	26.90	20.—	10.—
Blouses imprimées	39.—	25.—	12.50
Pantalons flanelle	59.—	45.—	22.50

VOYEZ NOS RABAIS

10% Sur tous les articles non démarqués
30% Sur les fins de séries
50% déjà déduits sur tous les coupons
10% sur les tissus d'ameublement
non démarqués pour vos installations de rideaux.

Contis
Comptoir des Tissus
et Confection S. A.

Balexert
Tél. 022/41 15 50

Genève 6-8, Croix d'Or
Tél. 022/26 12 90

Lausanne bas rue St-François
Tél. 021/20 51 01

Sion Centre Commercial Métropole
Tél. 027/2 93 33

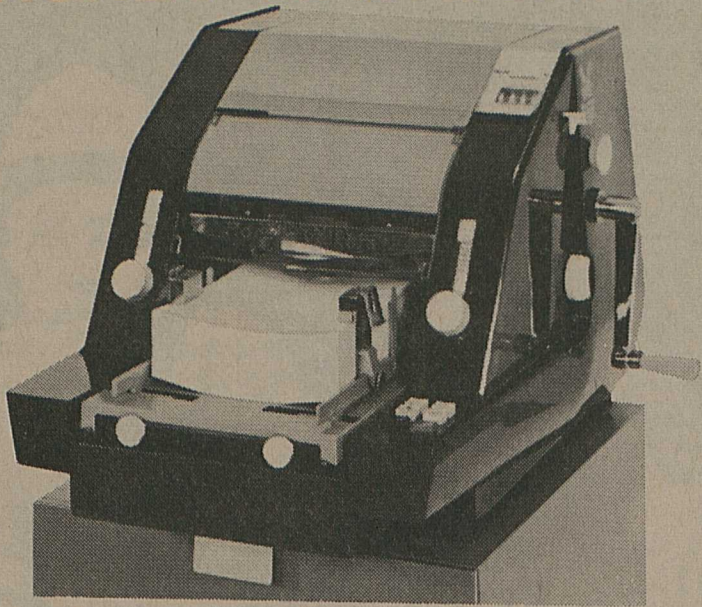
Vevey 17, rue de Lausanne
Tél. 021/51 01 44

Autres magasins Contis à: Berne, Lucerne, Winterthour et Zurich

Plus chic — mais pas plus cher

CONTIS

Pour toute copie
RONEO vous offre sa solution



Duplicateur à encre
Duplicateur à alcool
Représentant-importateur :



SCHMID & DIRREN S.A.

ORGANISATION DE BUREAU

1920 MARTIGNY

PLACE DE LA POSTE
TÉLÉPHONE 026 / 2 27 06

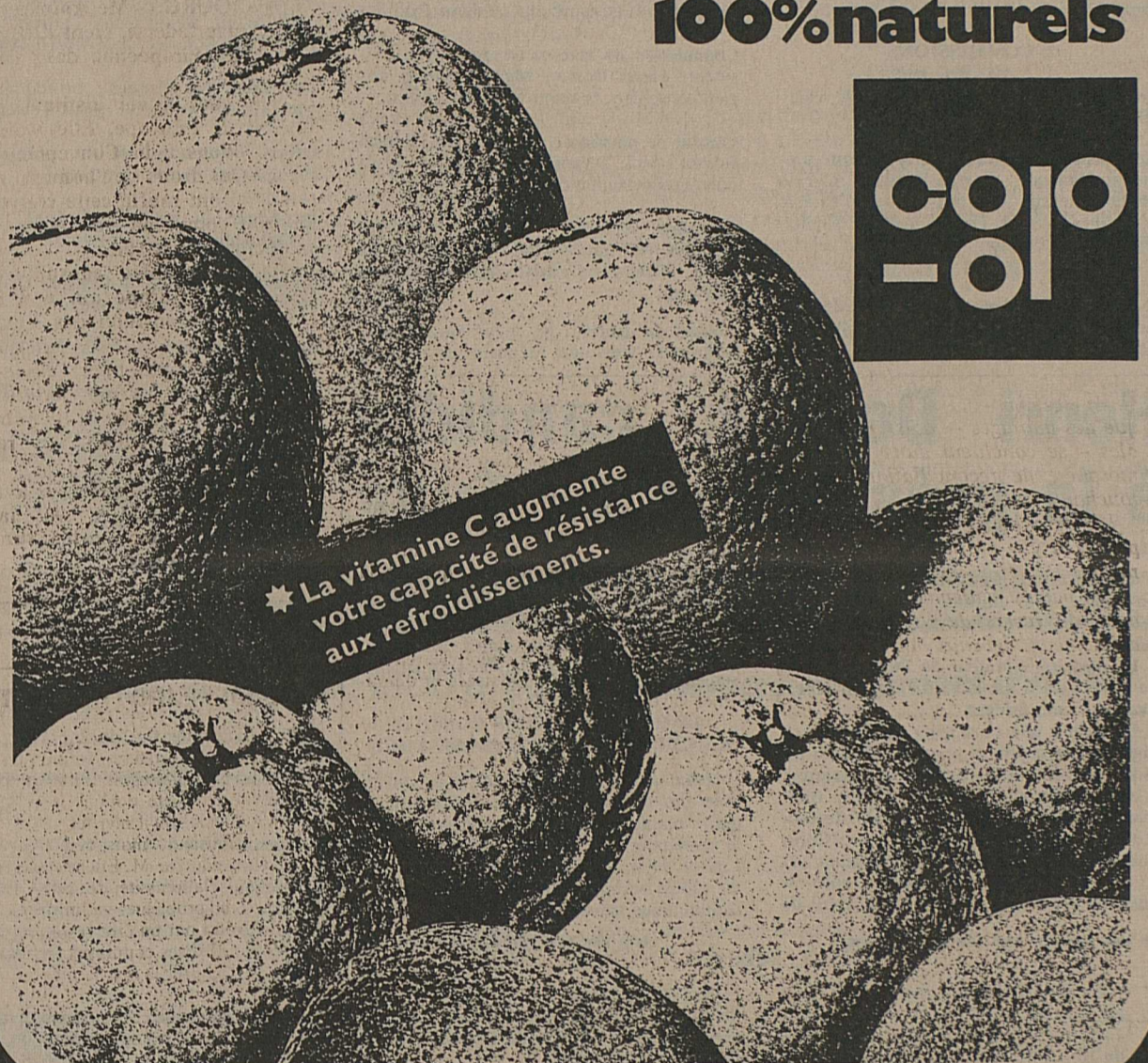
**LA PLEINE FORME
POUR L'HIVER**

AVEC LES
VITAMINES

C

Des
Oranges
et des
pamplemousses

100% naturels



COJO

★ La vitamine C augmente
votre capacité de résistance
aux refroidissements.

CONSEILS ET SERVICES S.A.
FIDUCIAIRE ORGANISATION IMMOBILIER

pab
PIERRE-A. BORNET
17, GRAND-PONT
CH 1950 SION
TEL. 027/2 66 23

Il reste encore quelques mètres cubes d'espace et de calme à acheter dans la ville

2000 m² de verdure - Futur centre scolaire à 100 m - A 5 min. (à pied) du centre de Sion et du « Centre commercial Migros » Patinoire et stade à 400 m Piscine à 200 m

A vendre logements 1, 2, 3 et 4 pièces

CITE LOTUS
Documentation chez **pab**
SION

A louer
appartement de 3 1/2 pièces
avenue de Tourbillon, Espace A
Tél. 027/2 15 41
36-21000

A louer à Saxon
propriété de 5000 m
pour sous-culture.
Tél. 026/6 26 01
36-21008

Cherche à louer en Valais
chalet ou mayen
Prix raisonnable 5 lits, du 20 juillet au 20 août.
Tél. 021/27 94 35
36-21002

A SION au centre des affaires !

A vendre

- Magasin, avec très grande vitrine Surface : 53 m²
- Magasin, sous arcade Surface : 48 m²
- Bureaux de différentes surfaces

Excellente possibilité de placement avec rentabilité intéressante.

Pour traiter : Agence immobilière **"L'acacia"** S.A.
1950 Sion - Tél. 027/2 65 75

Immeuble « La Croisée » 36-259

Verbier

A vendre ou à louer

LOCAUX COMMERCIAUX

de 160 m² (100 m² au rez-de-chaussée et 60 m² au sous-sol), complètement aménagés et destinés à toute exploitation.

Agence Michaud S.A., place Centrale, 1936 Verbier
Téléphone 026/7 27 01 - 02 - 03

Lancia Flavia Coupé 2000

1971, 40 000 km, radio, très soignée, voiture vendue expertisée avec garantie, 11 900 francs

Garage de la Riviera
Rue du Lac 133
1815 CLARENS
Tél. 021/61 30 05 ou 54 96 32

Soir :
M. Franco SCHIAPPA
Tél. 021/32 41 78

22-1578

A vendre
téléviseur Philips frigo Bosch

le tout en bon état de marche.

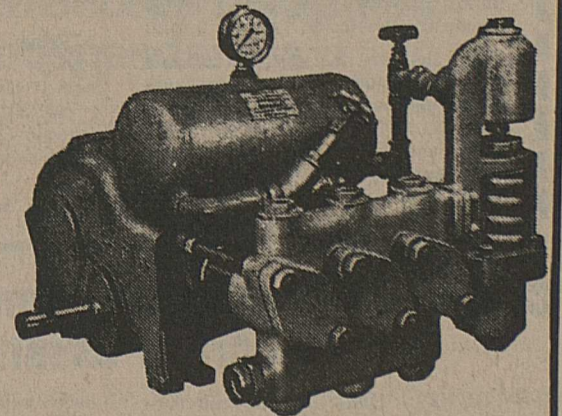
Tél. 025/3 75 18 (heures des repas)
36-100052

A vendre
vache brune 5 ans
prête au veau

Tél. 027/2 34 25
36-20952

Moto-pompe Birchmeier

Machines neuves et d'occasion livrables du stock
Atelier de service et pièces de rechange



Devis - Vente - Echange
Réparations rapides et soignées

GROS STOCK DE PIÈCES DE RECHANGE - OUVERT LE SAMEDI

MAX ROH - Service Birchmeier

Pont-de-la-Morge
CONTHEY

Tél. 027/8 15 01 - 8 30 90

36-5634

ELECTRICITE AUTOMOBILE

PIERRE GUEX

La batterie suisse de haute qualité

Tous les modèles en stock chez le spécialiste



MARTIGNY Av. du Gd-St-Bernard 42 -

Offres et demandes d'emplois

SADCG

Société anonyme pour le développement de la construction à Genève
62, route de Frontenex, 1208 Genève

cherche

perforeuse

désirant travailler partiellement comme **aide-opératrice** pour son nouvel ordinateur **ICL 1901 S**

Expérience souhaitée.

Prestations sociales étendues
Horaire libre
Conditions de travail agréables

18-1003



engage pour date à convenir un

employé de bureau

Allemand - français exigés

Semaine de 5 jours

Téléphoner ou adresser offre manuscrite à **Richard Tonossi**
agent général pour la Suisse, 3960 Sierre
Tél. 027/5 13 17 - 5 67 72

36-6809

La Société de Banque Suisse Sierre

engage pour sa succursale de Sierre et ses agences à Crans et Montana quelques nouveaux

collaborateurs et collaboratrices

qualifiés, de langue maternelle française, pour ses divers services.

Semaine de 5 jours
Horaire variable



Les candidats intéressés voudront bien adresser leur offre détaillée à la **direction de la Société de Banque Suisse, 3960 Sierre.**

36-806

Importante société européenne

cherche

6 agent(e)s régionaux (ales)

pour les cantons de Vaud, Valais et Fribourg

Notre travail se déroule uniquement sur adresses, ce qui nous permet de vous attribuer :
- un fixe mensuel
- des commissions
- des primes mensuelles et annuelles
- les conditions sociales d'une grande entreprise

En échange, nous demandons :
- être libre immédiatement
- une présentation soignée, de l'entregent
- de l'ambition et le désir de gagner un salaire important

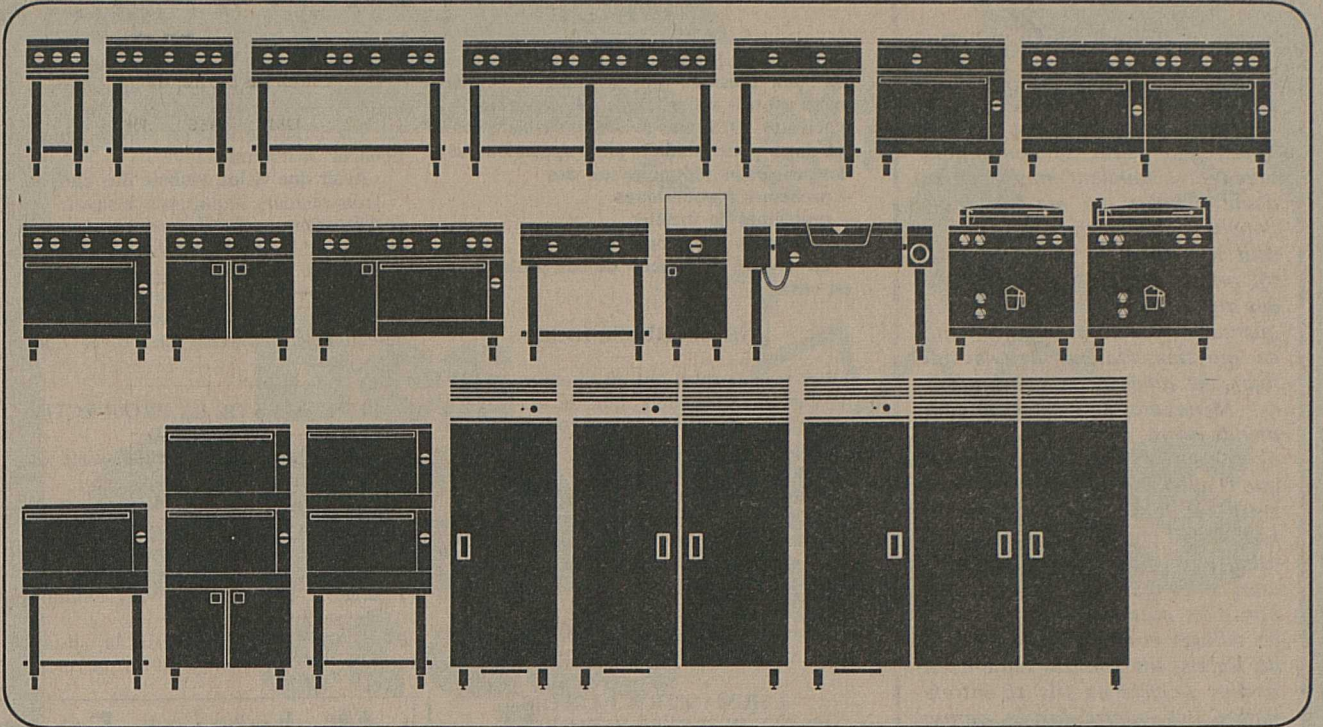
Si vous remplissez ces conditions et, si vous êtes étranger, que vous possédiez le permis C, téléphonez-nous les 25 et 26 janvier de 9 à 12 heures et de 14 à 17 h. 30 au numéro de téléphone suivant : 021/23 11 19, nous vous fixerons un rendez-vous d'information.

57-544001

Du programme de fabrication de la plus grande fabrique européenne d'appareils de cuisson Zanussi:

Série «Plurima» en éléments normalisés.

ZANUSSI



Le programme des appareils de cuisines professionnelles de Therma est maintenant complété par celui de grande série «Plurima» de Zanussi, de sorte que nous pouvons pratiquement trouver dans chaque cas la solution optimale et la plus avantageuse. — Tous les appareils en exécution tous gaz ou électrique.

Représentation générale et Service d'entretien pour la Suisse, ainsi que contrôle d'exécution et de fonctionnement, avant livraison: **S.A. des Usines de Sursee**, 6210 Sursee.

Vente par Therma Cuisines professionnelles, 8952 Schlieren.

Vente également par revendeurs. Livraison depuis les entrepôts de Sursee.

En demandant la documentation, précisez s'il s'agit d'appareils de gaz ou d'appareils électriques.



therma

Therma Cuisines professionnelles

8952 Schlieren, Zürcherstrasse 125, tél. 01 98 18 71
1000 Lausanne, avenue d'Ouchy 64, tél. 021 27 64 64
6593 Cadenazzo, tél. 092 62 16 06, Bureaux à Genève, Berne et Bâle

Bon de prospectus

A envoyer à:

Therma Cuisines professionnelles, Zürcherstrasse 125, 8952 Schlieren

Veillez nous adresser, sans engagement de notre part, les prospectus des appareils Zanussi suivants:

Fourneaux, Bains-marie, Fours, Marmites, Friteuses-sauteuses, Fours à circulation d'air, Réfrigérateurs Gastro-Norme.

gaz
adresse

électrique

Atelier d'horlogerie Biollay J.-M. Watch, Dorénaz
Tél. 026/8 13 83

engage

personnel à domicile personnel féminin horlogers

Horaire de travail :
7 h. 30 - 11 h. 15
13 h. 15 - 17 h. 30

Semaine de 5 jours
Entrée tout de suite ou à convenir.

36-20990

Commerce de vins du Valais
engagerait tout de suite ou à convenir

secrétaire expérimentée

Nous demandons :
- langue maternelle française
- bonnes connaissances de l'allemand
- formation commerciale complète et quelques années de pratique

Nous offrons :
- travail varié demandant initiative et sens des responsabilités
- salaire en rapport avec nos exigences
- semaine de 5 jours

Offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffre P 36-903012 à Publicitas, 1951 Sion.

La Société des ciments Portland de Saint-Maurice S.A.

engagerait, pour entrée en service immédiate ou à convenir

un jeune employé de bureau

en possession du diplôme de commerce ou du certificat fédéral de capacité, ou

pourrait également entrer en ligne de compte jeune homme ayant subi avec succès les examens d'études secondaires, désireux de se former dans le secteur commercial.

Nous offrons travail varié et bon salaire; possibilité de perfectionnement, ambiance de travail agréable au sein d'une équipe dynamique.

Faire offres écrites avec certificats et curriculum vitae à la direction de la société, à 1890 Saint-Maurice.

36-6009

Publicitas 3 71 11

Aoste

Mercredi 31 janvier 1973

Fête de la Saint-Ours

Départ des cars à 7 heures, retour 18-19 heures
18 francs par personne.

Inscription et départ des cars, Office régional du tourisme de Martigny, place Centrale
Tél. 026/2 10 18

36-90059

Après l'assemblée du PDC: LE DISTRICT A L'HEURE POLITIQUE

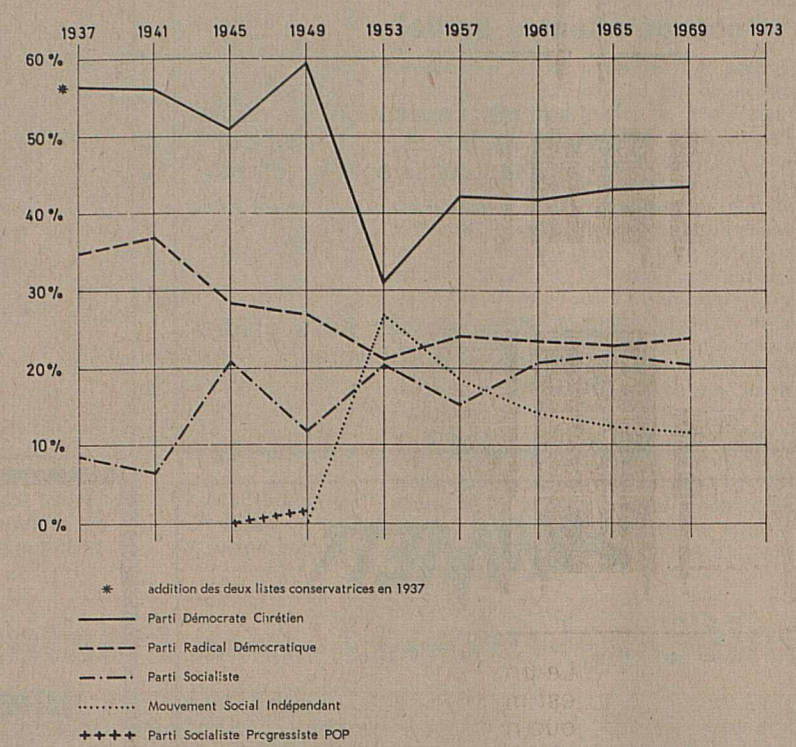
SIERRE. - Comme nous le relations dans notre édition de samedi, les premiers feux politiques ont été ouverts par le parti démocrate-chrétien du district de Sierre, qui tenait vendredi soir son assemblée générale des délégués.

Rappelons brièvement que ce parti présentera M. Antoine Zufferey pour le Conseil d'Etat et une liste formée de onze noms pour la députation et de neuf pour la suppléance. La désignation des candidats se fera le 8 février prochain, au Terminus.

Le Parti socialiste du district, quant à lui, tenait séance dernièrement à Miège, sous la présidence de M. André Briguet, et en présence de quelque quatre-vingts délégués. Décision fut prise de présenter une liste composée de sept, voire huit candidats, à la députation. Quant au Conseil d'Etat, il semble que l'on s'achemine vers une candidature unique, vraisemblablement bas-valaisanne. La décision définitive quant au nombre et au choix des candidats à la députation sera prise le 3 février prochain, lors de l'assemblée générale de Chippis. Quant au Conseil d'Etat, l'on en saura plus lors de l'assemblée générale - sur le plan cantonal - qui se tiendra le 17 février.

En cette veille de période électorale, il nous semble intéressant de publier un graphique, qui démontre l'évolution des divers partis dans le district de Sierre, cela de 1937 à 1969.

Graphique d'évolution des partis politiques dans le district de Sierre, de 1937 à 1969



Répartition des suffrages en %	1937	1941	1945	1949	1953	1957	1961	1965	1969
P.D.C.	56,58	56,42	50,84	59,68	31,17	42,23	41,75	43,09	43,46
P.R.D.	34,79	36,92	28,52	26,96	21,23	24,31	23,45	22,91	24,11
P.S.	8,63	6,66	20,64	11,72	20,35	15,22	20,63	21,47	20,44
M.S.I.	—	—	—	—	27,25	18,24	14,17	12,53	11,99
P.S.P./P.O.P.	—	—	—	1,64	—	—	—	—	—

Nombre de candidats présentés	1937	1941	1945	1949	1953	1957	1961	1965	1969
P.D.C.	13	10	11	14	11	14	13	11	11
P.R.D.	6	7	7	7	7	7	6	6	6
P.S.	4	2	4	6	9	8	7	7	7
M.S.I.	—	—	—	—	7	9	5	5	8
P.S.P./P.O.P.	—	—	—	2	—	—	—	—	—

Nombre de candidats élus	1937	1941	1945	1949	1953	1957	1961	1965	1969
P.D.C.	9	10	9	13	6	8	8	8	8
P.R.D.	6	6	5	5	4	4	4	4	4
P.S.	1	—	4	—	3	3	4	4	4
M.S.I.	—	—	—	—	5	3	2	2	2
P.S.P./P.O.P.	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Nombre de suffrages	1937	1941	1945	1949	1953	1957	1961	1965	1969
P.D.C.	38 276	38 873	41 707	50 433	28 387	38 998	40 388	44 742	48 826
P.R.D.	23 536	25 442	23 393	22 783	19 340	22 453	22 692	23 792	27 084
P.S.	5 836	4 590	16 931	9 906	18 535	14 050	19 958	22 293	22 965
M.S.I.	—	—	—	—	24 818	16 847	13 712	13 014	13 471
P.S.P./P.O.P.	—	—	—	1 389	—	—	—	—	—

Totaux	1937	1941	1945	1949	1953	1957	1961	1965	1969
Totaux	67 648	68 905	82 031	84 511	91 080	92 348	96 750	103 841	112 346

DEUX CONSEILLERS (EX-PRÉSIDENTS) DÉMISSIONNENT

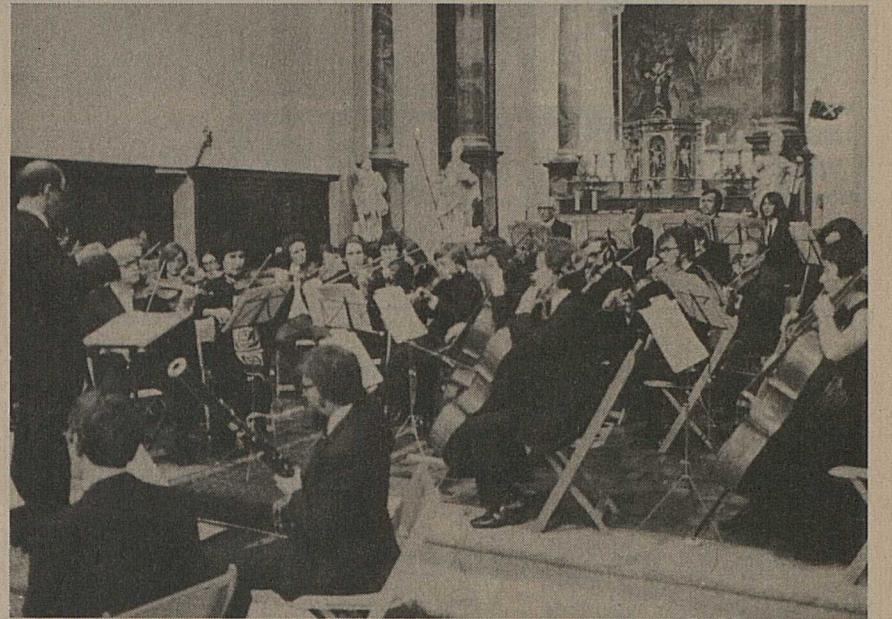
SIERRE. - Dans deux communes de la région sierroise, Veyras et Miège, deux présidents sortants, respectivement MM. Richard Amos et Max Clavien n'avaient pas été réélus à leurs postes présidentiels lors des dernières élections de décembre. Ces deux personnalités ont donc décliné leur élection - selon l'article 48 de la nouvelle loi électorale - au poste de conseiller communal.

Pour les remplacer, à Miège, il a été fait appel au premier des viennent ensuite de la liste PDC, M.

Jean-Louis Albrecht; alors qu'à Veyras, c'est le deuxième des viennent ensuite de la liste PDC, M. Jean-Paul Favre, qui se trouve élu. En effet, le premier des viennent ensuite de cette liste M. Prosper Zufferey, a été élu au conseil bourgeoisial et a préféré demeurer à ce poste.

Signalons pour terminer qu'à Veyras c'est M. André Frily qui assume la présidence, alors qu'à Miège ce poste est occupé par M. Jean-Charles Clavien.

Magnifique concert JM



SIERRE. - En ce début de semaine, l'église de Sainte-Catherine accueillait pour un concert l'orchestre du collège et des Jeunes musicales de Saint-Maurice, placé sous la direction du Rd chanoine Pasquier, avec le concours du chanoine Athanasia-dès. Mozart, Honegger, Bach, Bartock

étaient au programme de cette soirée musicale des plus réussies. Dans une prochaine édition, notre chroniqueur musical aura l'occasion d'analyser en détails ce concert qui - malheureusement - n'a pas connu l'affluence qu'il méritait.

CONNAISSANCE DU MONDE PRÉSENTE LE CHILI

Un documentaire en couleur commenté sur scène par le réalisateur Claude Janel

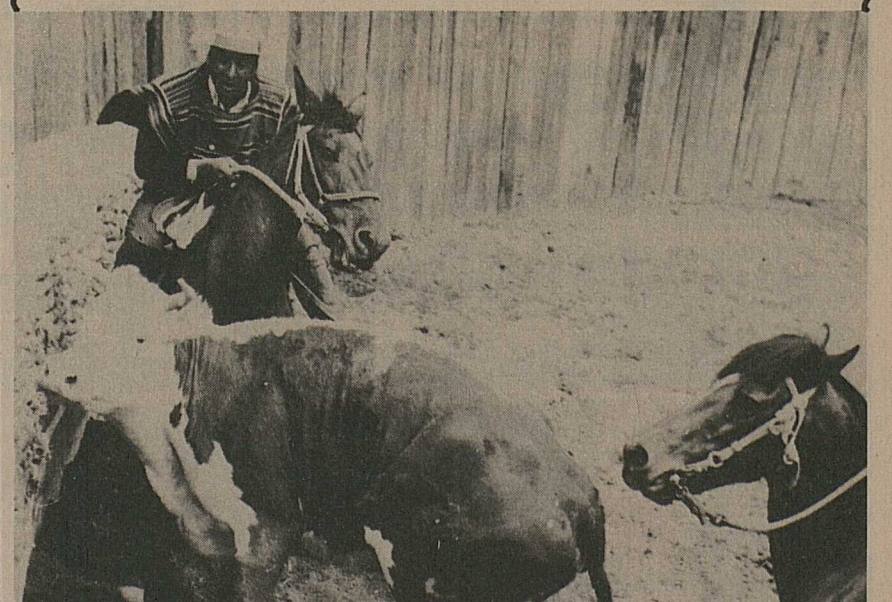
Le Chili, longue bande de terre s'étendant sur 4300 km du nord au sud. Le Chili est l'un des pays les plus variés du monde. Du désert d'Atacama aux glaciers de la Terre de Feu, de la cordillère des Andes aux rives du Pacifique, de la région des lacs et des volcans aux neiges éternelles à la douceur du climat méditerranéen de la zone centrale, de Santiago à l'île de Pâques, vous découvrirez un pays fascinant.

Vous visiterez les plus grandes mines de cuivre du monde, vous partagerez en plein désert la vie des mineurs de

nitrate, à 4500 m dans l'altiplano vous découvrirez un village d'Indiens Aymaras. Claude Janel vous emmènera également chez les Indiens Araucans du Sud, dans les callampas de Santiago, chez les Maoris de l'île de Pâques, à Valparaiso, à Vina del Mar, chez les latifundistas et les paysans, avec les bergers de la Terre de Feu.

Sion, Lux lundi 29 janvier 1973
Martigny, Etoile, mardi 30 janvier 1973
Monthey, Monthéolo, mercredi 31 janvier 1973

Sierre, Bourg, lundi 5 février 1973



Ferdy Kubler à Sierre



A l'hôtel de ville, nous reconnaissons, à gauche, Ferdy Kubler, en conversation avec un autre sportif sierrois, M. Willy Schaar.

SIERRE. - Mardi soir, le sympathique ex-champion du monde de cyclisme, Ferdy Kubler, se retrouvait à Sierre, à l'occasion d'une tournée de conférences. A cette occasion, il eut le plaisir de commenter pour les nombreux adeptes de la « petite reine » un film tourné lors d'un Tour de Suisse et de diverses épreuves, dont les championnats du monde, qui se sont déroulés au Tessin. Il eut aussi le plaisir de répondre à de nombreuses questions que ne manquèrent pas de lui poser les amateurs de ce beau sport.

Avis aux abonnés d'électricité de Noës, Champsabé, Corin, Pont-Chalais, Raby, Devin

Afin de permettre le déplacement de la ligne à haute tension nécessitée par la construction de la station d'épuration de Noës, une interruption de courant aura lieu le vendredi 26 janvier 1973 de 13 heures à 15 heures environ.

Nous prions les abonnés de prendre leurs dispositions et espérons que cette interruption ne leur causera pas trop d'ennuis.

Pour une réduction de main-d'œuvre dans les étables

La construction et la disposition des étables destinées au bétail de production laitière revêtent une grande importance dans la mesure où elles se répercutent, notamment sur les besoins en main-d'œuvre. Pour les étables de 15 à 20 vaches, ces besoins varient en effet de 80 à 150 heures par animal et par année: du simple au double, ou presque.

Le travail à l'étable se décompose comme suit: 50% du temps sont consacrés à la traite, 20% à l'affouragement et 30% à l'évacuation du fumier et à divers travaux. Ces opérations peuvent être facilitées par les possibilités de rationalisation qu'elles offrent si les étables, bien entendu, le permettent.

Si tel n'est pas le cas, de nouvelles installations doivent être envisagées. Elles se heurtent à deux difficultés majeures: les investissements et l'implantation des bâtiments.

constaté que les coûts de construction ont augmenté trois fois plus rapidement que le rendement brut par vache, ce qui justifie selon lui l'octroi de subventions fédérales et cantonales. Il se demande même s'il faut prévoir une intervention plus massive des pouvoirs publics afin de diminuer la part des investissements dans l'agriculture.

En ce qui concerne l'implantation de nouveaux bâtiments, le Service vaudois remarque que la majorité des ruraux existants ne se prête guère aux nouvelles formes d'exploitation, dispose de surfaces trop faibles, est en outre mal située pour l'installation de chaînes de mécanisation. La compréhension des nécessités de transformation de la part des collectivités publiques lui paraît indispensable à cet égard: la viabilité des entreprises agricoles en dépend. Pour une fois, relèvent les auteurs de l'étude, de nouvelles constructions contribueraient au maintien de zones vertes.

(cria)

La Société des étudiants suisses approuve les nouveaux articles sur l'enseignement et la recherche

La Société des étudiants suisses (SES) se prononce en faveur de l'introduction des nouveaux articles sur l'enseignement et la recherche dans la Constitution fédérale. Elle salue notamment la garantie constitutionnelle du droit à la formation, la compétence subsidiaire de la Confédération d'établir des règles sur la coordination scolaire et des prescriptions quant à l'enseignement secondaire et supérieur ainsi que la compétence pour la Confédération d'octroyer des bourses.

Les nouvelles dispositions constitutionnelles remplissent en partie des

postulats que la Société des étudiants suisses n'a cessé de formuler depuis des années. «L'enseignement est une tâche commune de la Confédération et des cantons.» Elles donneront enfin la possibilité d'aboutir à une véritable politique suisse de l'enseignement. Il sera tenu compte des besoins légitimes des cantons à participer aux décisions dans le domaine scolaire.

Dans la future législation fédérale sur l'enseignement secondaire et supérieur, une importance particulière doit être accordée à la réforme des études et des structures ainsi qu'à empêcher

l'introduction du «numerus clausus». Enfin, les efforts entrepris en vue d'une coordination de l'enseignement pendant la scolarité obligatoire ne doivent pas être ralentis. Si le concordat sur la coordination scolaire ne devait pas aboutir aux résultats souhaités, il appartiendrait à la Confédération de prendre, en temps utiles, les mesures qui s'imposent.

La Société des étudiants suisses s'engage à ce que, après l'adoption des articles sur l'enseignement et la recherche, le droit à la formation selon les capacités et les affinités de l'individu ne reste pas lettre morte.

Offres et demandes d'emplois

EPA*UNIP

Nous cherchons

vendeuses

pour
rayon laine
rayon chaussures
rayon alimentation
rayon charcuterie

Semaine de 5 jours
Rabais sur les achats
Caisse de pension
Possibilités de repas avantageux

Nouveaux Grands Magasins S.A.
Rue de Lausanne 25, 1950 Sion
Tél. 027/2 53 44

36-3004

EPA*UNIP
dans toute la Suisse

La Maison Métalléger S.A., Sierre

engagerait

**électriciens
électromécaniciens
manœuvres**

Rémunération au mois
Semaine de 5 jours

Les offres de service sont à adresser au chef du personnel.

36-20968

On cherche

couple serviceman

dynamique. Suisse ou étranger avec expériences pour station d'essence à gros débit avec possibilités de gérance. Place stable et bien rétribuée. Connaissances mécaniques indispensables. Date d'entrée à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffre PV 900249 à Publicitas, 1002 Lausanne.



cherche pour son nouveau centre de blanchissage-repassage à l'aéroport

gouvernante

Si vous êtes de nationalité suisse, avec expérience de la branche et êtes capable d'organiser et de diriger le travail d'un groupe d'environ 10 collaboratrices, nous serons heureux de vous accueillir dans notre grande entreprise.

Nous offrons :

- bonnes prestations de salaire
- horaire régulier dans cadre de travail agréable
- restaurant pour le personnel
- larges facilités de transport sur notre réseau aérien mondial
- caisse de pension d'entreprise

Entrée immédiate ou à convenir.

Les candidates intéressées sont priées de téléphoner à :

SWISSAIR
Service du personnel
Gare Cornavin
1211 GENEVE 2

Tél. 022/31 98 01 (interne 2113/2114)

18-1752

Jeune dame cherche

travail à domicile

Faire offres sous chiffre P 36-21006 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

serveuse

pour remplacements, 2 jours par semaine.

Tél. 027/2 10 94

36-21009

Serveuse

pour tea-room serait engagée par l'hôtel du Soleil, Sion

Tél. 027/2 16 25

36-3460

Mini-transports

Déménagements

Débarras de caves

Tél. 025/7 46 86

36-90052

Restaurant Elysée Lausanne 34, avenue d'Ouchy cherche une

bonne fille de cuisine

Tél. 021/26 18 92 60-314001

Montana

Magasin de sport-confection cherche

monteur de skis

(skiman) pour la saison d'hiver, et

vendeuses qualifiées

Bon salaire à personnes capables.

Ecrire sous chiffre P 36-20953 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchés pour café-restaurant à Vevey

serveuses cuisinier aide-cuisinier

Très bon salaire, nourris, logés.

Tél. 021/51 25 70

36-20951

Quelle jeune fille

aimant les enfants, voudrait venir chez nous dès printemps pour s'occuper de notre garçon de 3 ans et se perfectionner dans le ménage. Maison moderne, belle chambre Temps libre réglé, salaire élevé.

Levy, Oberer Rebbergweg 15 4153 Reinach (Bâle)
Tél. 061/76 48 36 03-103335

Monthey Café de la Place cherche

serveuse

Gros gains assurés
Travail en équipe
Nourrie et logée
Congés réguliers

Tél. 025/4 21 62

36-100050

Confiserie Baumgartner à Sierre cherche

sommelière fille de buffet aide-vendeuse

Tél. 027/5 12 51

36-20962

Pour l'ouverture le 1er avril de notre résidence Marigny-Club à Montana, nous cherchons

femme de ménage

à plein temps et

plusieurs femmes de chambre à temps partiel

Tél. 027/7 36 16, entre 10 et 14 heures ou le soir 36-20956

Industrie de la région sierroise cherche pour entrée en service à convenir

un employé de bureau occupé à temps partiel

Il s'agit de l'exécution de petits travaux de bureau, pouvant convenir éventuellement à retraité.

Faire offres écrites sous chiffre P 36-900009 à Publicitas, 1951 Sion.



cherche pour le montage de ses treuils-cabestans

mécanicien sur autos monteur manoeuvre monteur

Travail varié et intéressant
Entrée tout de suite ou à convenir

PLUMETTAZ S.A., Bex
Tél. 025/5 26 46



Télévision suisse romande

cherche pour le département de l'information

une secrétaire

Cette collaboratrice sera chargée principalement du secrétariat des émissions du service « science » et accessoirement du service « vie sociale »

Nous demandons :
- une formation commerciale complète et quelques années de pratique
- facilité dans les contacts humains
- sens de l'initiative

Les candidates de nationalité suisse sont priées d'adresser leur offre de service avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire à l'office du personnel de la Télévision suisse romande, case postale, 1211 Genève 8.

18-2606

Nous cherchons

une jeune secrétaire

pour travaux de correspondance de chancellerie

chauffeurs de camions ouvriers de dépôt

BUSER & Cie, matériaux de construction
Route du Simplon 25, 1920 Martigny
Tél. 026/2 11 47

36-666



Pour nos nouveaux Grands Magasins COOP CITY à Vevey, nous cherchons pour entrer en février, ou date à convenir :

vendeuses et vendeurs

- rayon blanc
- rayon rideaux
- rayon tapis
- rayon meubles
- rayon articles de ménage
- rayon confection messieurs

auxiliaires pour divers rayons

poseurs de tapis
courtepointières

Pour notre restaurant :

- cuisiniers
- serveuses
- nettoyeuses (pour la journée)

Nous offrons à nos collaborateurs :
- une bonne rétribution
- un travail intéressant, dans de nouveaux grands magasins modernes et dynamiques
- rabais sur les achats
- restaurant pour le personnel
- les avantages sociaux d'une grande entreprise, etc.

Veillez faire vos offres écrites ou téléphoner au 021/51 91 65

COOP CITY
Grands Magasins de COOP Chablais
Avenue du Général-Guisan 15
1800 VEVEY

Coupon d'inscription

Je m'intéresse à un poste dans vos nouveaux Grands Magasins COOP CITY en qualité de (activité souhaitée) :

est à envoyer à
GRANDS MAGASINS COOP-CITY
rue du Midi 45
1800 VEVEY

Nom et prénom : _____

Adresse exacte : _____

Téléphone : _____ Date de naissance : _____

Fieschertal sort résolument de sa torpeur



Une vue du village de Fieschertal. Le temps n'est pas éloigné où ses principaux revenus lui parvenaient de la station de la Jungfrau. Sa nouvelle route carrossable constitue le principal élément du développement qui s'exprime par les chalets neufs que l'on distingue au premier plan.

FIESCHERTAL. - Accrochée au pied d'une vallée entourée de majestueux glaciers, la mini-commune de Fieschertal laissait naguère l'impression d'une agglomération mourant à petit feu.

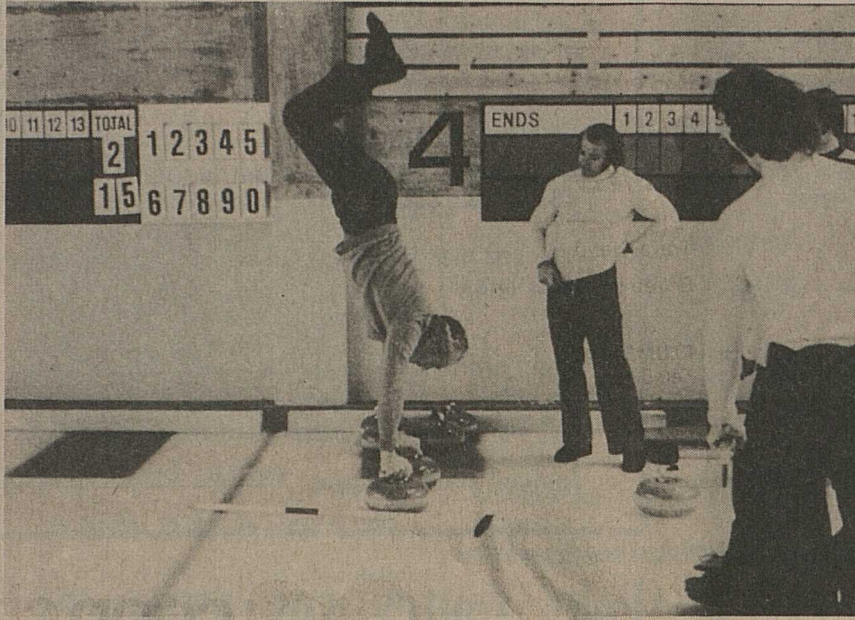
Ses seules et uniques ressources principales étaient constituées par le produit des impôts dus par l'office météorologique de la Jungfrau dont la station se trouve précisément sur son territoire. A ce propos, le temps n'est pas éloigné où syndic du lieu et préfet du district se déplaçaient jusque là-haut pour encaisser ces modestes revenus. Il s'agissait d'ailleurs d'une tradition, abandonnée le jour où un conseiller d'Etat bernois était précisément en train de vanter les beautés de son canton lorsque les deux Valaisans arrivèrent sur les lieux, faisant remarquer à cette personnalité qu'elle se trouvait sur sol valaisan. Il n'y eut pas de complication diplomatique, mais les contribuables de là-haut furent priés de remplir leurs devoirs financiers par l'intermédiaire de la poste... La commune saisit l'occasion offerte pour sortir définitivement de sa torpeur. La route carrossable a joué le rôle du premier élément reconstituant. La réalisation de chalets de vacances en fut le deuxième. Le prochain de ces éléments sera certainement la réalisation d'un barrage en voie de construction dans le fond du vallon.

La « bande à Günthart » à Loèche-les-Bains

LOECHE-LES-BAINS. - Pour la troisième année consécutive, les membres de l'équipe nationale de gymnastique à l'artistique et leur entraîneur, M. Jack Günthart sont les invités de l'Office du tourisme de Loèche-les-Bains. Ils séjournent jusqu'à samedi prochain. Ces hôtes particuliers partagent leur temps entre la piscine, le curling et le ski et se déclarent enchantés de l'attention dont ils sont l'objet de la part de M. Renato Pacozzi, le dynamique directeur de la Société de développement de la station.

Hier, ces sportifs se retrouvaient en compagnie de la presse haut-valaisanne. De fort aimables propos furent échangés, ce qui nous fait dire - une fois de plus - que la « bande à Günthart » constitue une grande et belle famille. Souhaitons-leur un bon séjour, tout en espérant que cette détente leur sera profitable.

Notre photo : Jack s'exerce à une nouvelle discipline sportive qui pourrait peut-être figurer une fois dans le programme des Jeux olympiques du championnat du monde de la spécialité...



Austères et souriantes tout à la fois



BRIGUE. - Aucune manifestation d'importance ne saurait se dérouler à Brigue sans la présence combien utile de représentantes de la société des costumes locale.

Ces délégués tiennent d'ailleurs bien haut le pavé du folklore régional en animant avec beaucoup d'élégance ces instants où la municipalité rend hommage à ses invités. C'est en effet à ces dames austères, sympathiques et souriantes tout à la fois qu'appartient l'honneur de jeter la note qui s'impose à l'heure où les verres s'entrechoquent. Comme elles font preuve d'une fidélité exemplaire, nous leur souhaitons encore de nombreux succès.

Notre photo : elles n'attendent plus que le traditionnel clin d'œil du maître de céans pour entrer dans la danse.

Pause-café potin no 11



Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

votre
journal

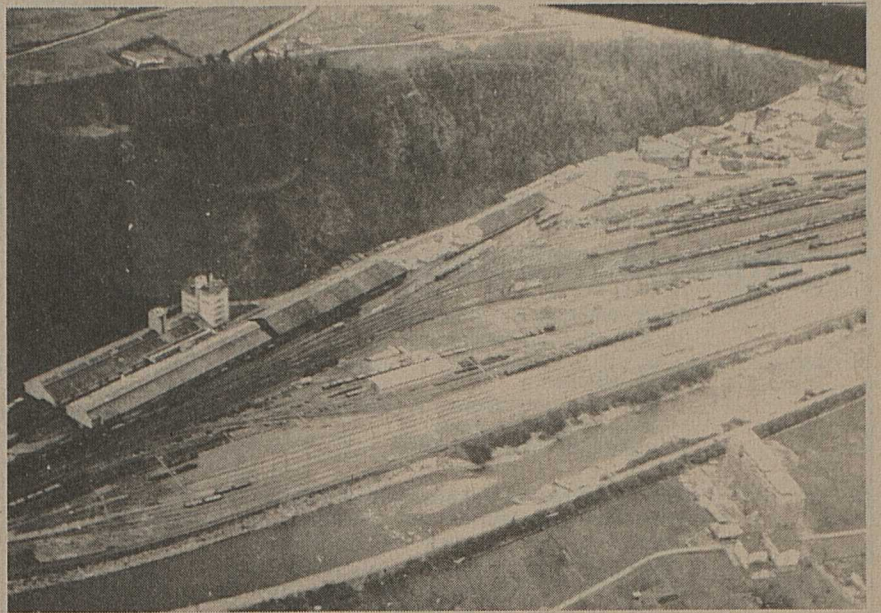
« Die venetianischen Zwillinge »

Wie vielleicht bekannt ist, wird die « Brigensis » dieses Jahr dem Publikum erneut mit einem Theaterstück aufwarten. Die Problem zum Stück *Die venezianischen Zwillinge* von Carlo Goldoni laufen bereits auf Hochtouren. Die Leitung obliegt wieder unserm bewährten Regisseur H.-H. Rittler. Hoffen wir, dass den gegenwärtigen Bemühungen ein grosser Erfolg beschieden sein wird. Die Momödie in drei Akten wird an folgenden Tagen aufgeführt : Samstag, 17. Februar (Premiere) ; Sonntag, 18. Februar ; Dienstag, 20. Februar ; Freitag, 23. Februar.

Die Aufführungen finden jeweils um 20 Uhr im Theatersaal des Kollegiums Brig 'Stadt.

Weitere Informationen über das Stück werden in der Presse noch bekanntgegeben.

Important aménagement de la gare de triage de Brigue



BRIGUE. - Ce n'est pas d'aujourd'hui que la gare aux marchandises de Brigue rencontre de grandes difficultés afin de faire face au trafic en constante augmentation. Surtout en raison du fait que cet emplacement est coincé entre le coteau, d'une part, et le Rhône, d'autre part.

D'importants travaux sont entrepris en vue de doter cette aire ferroviaire d'installations dignes de ses attributions. Un faisceau de nouvelles voies constitue l'essen-

tiel de cet aménagement, en faveur duquel, il a fallu déplacer quelque peu le lit du Rhône, sans porter atteinte à la berge opposée se trouvant sur sol natersoï.

Notre photo : du haut des airs, on se rend mieux compte des améliorations qui sont en voie d'être réalisées à la gare de triage. On remarque le Rhône au bord duquel ont été construites les nouvelles voies. Dans le fond on aperçoit les importants entrepôts, sis au pied du coteau.

En vrac du Haut-Pays

CRETE-LONGUE A NOUVEAU SUR LA SELLETTE

Il faut croire que la conférence de presse, organisée à la suite d'attaques formulées par un journal haut-valaisan en ce qui concerne le traitement dont les pensionnaires de Crête-Longue seraient l'objet, n'a pas suffi pour calmer les esprits. Si l'on veut du moins croire aux nouvelles accusations à nouveau soulevées à ce sujet par cet organe qui, en passant, ne manque en outre pas de nous adresser son traditionnel coup de pied de l'âne. Pour nous reprocher cette fois de soutenir les autorités concernées, à qui, on se permet toutefois de demander si les nouvelles « sensations » publiées par le journal incriminé sont vraiment de mise.

A L'HEURE DES GRANDES SOIREES

Après le succès de la soirée annuelle des Italiens, c'est maintenant au tour des ticcistes alémaniques d'une part et romands d'autre part de mettre au point les derniers préparatifs de leur traditionnel rendez-vous annuel. Les premiers nommés se retrouveront en effet à l'hôtel Couronne samedi prochain pendant que les « welsches » en feront autant à la maison du Peuple. De part et d'autre, on nous annonce un attrayant programme.

APRES LA DESIGNATION DES CANDIDATS

Le NF a relaté l'assemblée tenue par le Parti démocrate chrétien de Brigue

en vue de désigner et le candidat aux élections du Conseil d'Etat et les candidats aux élections du Grand Conseil. Or si pour l'Exécutif on pense proposer un candidat brigois, pour la Haute Assemblée par contre, on regrette le fait que seul un Glissois figure sur la liste. Est-ce à dire que Brigue a déjà pris un ascendant sur ses autres partenaires ? Il est encore un peu tôt pour y répondre.

LENTEMENT MAIS SUREMENT VERS LES 200 000

Ce sont 167 177 nuitées que l'Office du tourisme de Riederalp a dénombrées dans la station au cours de l'année dernière, soit quelque 20000 de plus qu'en 1971. A noter que c'est aussi la première fois que les 4000 nuitées enregistrées dans les communes de Greich, Goppisberg et Ried-Moerel ont été ajoutées à celle de la station principale.

Vos annonces : PUBLICITAS

S.O.S. TERRE DES HOMMES - VALAIS

Imprimerie Moderne - Sion
CCP : 19 - 6666

En marge de la réception du président de la Confédération

Les autorités ne peuvent rien sans la compréhension et l'appui de tous les citoyens

BRIGUE. - Dans son édition de samedi, le « NF » a relaté la chaleureuse réception organisée au château Stockalper, en l'honneur de M. Roger Bonvin, président de la Confédération, et de M. Marius Lampert, président du Conseil des Etats.

Nos deux hauts magistrats avaient souhaité cette manifestation, afin de pouvoir s'exprimer devant la population haut-valaisanne avec laquelle, M. Bonvin notamment, a des attaches particulières, pour avoir travaillé à la construction de la route de la vallée de Conches, à Mattmark, et surtout pour avoir commandé le régiment haut-valaisan.

Lors de son allocution, M. Bonvin s'adressa avec une chaleur toute particulière, lui confiant ses principaux soucis. Il dit tout le bien qu'il pense des autorités cantonales valaisannes.

Notre Conseil d'Etat se trouve confronté à des problèmes d'une ampleur extraordinaire, qui ne pourront être résolus qu'avec la compréhension totale et la participation active du peuple entier.

M. Bonvin a insisté sur la nécessité absolue d'appuyer notre gouvernement, si nous voulons que notre canton continue sa marche vers le mieux-être, vers l'harmonie et la prospérité. Il rappela avec force le respect que chacun doit à ceux qui se sont mis, sans esprit de calcul, à la disposition



M. Bonvin, lors de son allocution. A sa droite M. Marius Lampert et à sa gauche M. Werner Perrig, président de Brigue. Au mur, les portraits du « grand Stockalper » et de son épouse.

de la collectivité.

Nous avons jugé nécessaire de revenir sur la brillante intervention de M. Roger

Bonvin, dont les paroles ont d'autant plus de poids qu'elles émanent du premier magistrat du pays.

De la Raspille au glacier du Rhône

CERVIN: LES SIX RÉATTAQUERONT PROBABLEMENT DEMAIN

HOSPICE DU SIMPLON. - Si les conditions atmosphériques le permettent, nous a déclaré le chanoine René Mayor en compagnie duquel nous avons passé quelques heures agréables, l'équipe se retrouvera probablement demain au pied de la paroi du Cervin pour tenter la première hivernale de la face nord, en suivant la voie Cognia.

Rappelons que la cordée - composée du chanoine-guide René Mayor, des guides de montagne de l'Ecole d'alpinisme de La Fouly Raymond Joris, Jean et Daniel Troillet, de l'aspirant-guide d'Adelboden Robert Allenbarter et de l'étudiant Edgard Oberson - avait été effectivement contrainte par la neige à abandonner la terrible paroi. Les alpinistes y ont déjà fixé quelque 500 m de cordes auxquelles ils pensent devoir ajouter environ 300 m encore pour pouvoir franchir le «nez» de Zmutt qui, techniquement, constitue la plus grande difficulté de l'entreprise. Si tout va bien - conclut notre interlocuteur, nous avons le ferme espoir de réaliser cette

ascension en l'espace de 5 jours. Il ne reste donc plus qu'à leur souhaiter du beau temps et à leur présenter nos vœux les plus sincères pour la réussite de leur difficile entreprise.

EN SOUVENIR DE Madame Marie DUMOULIN



née DUBUIS

26 janvier 1972 - 26 janvier 1973

Une triste année s'est écoulée depuis que tu nous as quittés. La séparation est bien douloureuse pour ceux qui restent. Seule la foi en Dieu nous permet d'espérer que ce n'est pas un adieu mais un au revoir. De là-haut veille sur ceux que tu as tant aimés.
Tes enfants et petits-enfants.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Saint-Germain-Savièse, le vendredi 26 janvier 1973, à 19 h. 30.

EN SOUVENIR DE

Madame Clémence SAVIOZ



26 janvier 1972 - 26 janvier 1973

Déjà une année que tu nous as quittés, chère épouse, maman et grand-maman. Ton passage ici-bas fut tout d'affection, de travail et de bonté. Dans nos cœurs meurtris jamais ne régnera l'oubli. Tu étais trop bonne et tu es partie trop tôt.

Ton époux, tes enfants et tes petits-enfants.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Réchy, le 27 janvier 1973, à 17 h. 15.

†

La Société de secours mutuel de Saint-Maurice

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Alexis WERLEN

retraité postal
et membre de la société

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.

†

La classe 1919 de Saint-Maurice et environs

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Alexis WERLEN

père de son contemporain Jeannot.

†

L'Union PTT section Valais romand poste

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Alexis WERLEN

retraité

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Maurice, le vendredi 26 janvier 1973, à 15 heures.

Rendez-vous : place de la Gare à 14 h. 15.

†

EN SOUVENIR DE

Louis-Marius EMERY

25 janvier 1962

et de sa fille

FRANCINE

13 janvier 1967

Depuis votre départ, il y a dans nos cœurs une plaie et sur notre chemin des obstacles.

Donnez-nous la force de continuer avec confiance. Votre famille.

Messe d'anniversaire le jeudi 25 janvier 1973, à Flanthey.

†

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Léon MATHIER

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Lausanne, janvier 1973.

†

IN MEMORIAM

Ernest LUISIER

CHARRAT

26 janvier 1972 - 26 janvier 1973

Déjà un an que tu nous as quittés. Ton souvenir reste vivant dans nos cœurs.

Ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Chartrat, le vendredi 26 janvier 1973, à 20 heures.

†

Madame Alexis WERLEN-GAY, à Saint-Maurice, ses enfants et petits-enfants ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alexis WERLEN

facteur retraité

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 88^e année, le 24 janvier 1973, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Saint-Maurice, le vendredi 26 janvier 1973, à 15 heures.

Domicile mortuaire : avenue de la Gare 8, Saint-Maurice.

Selon le désir du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes, mais de penser à la Maison Terre des Hommes, Massongex, CCP 19-9340.

Départ du convoi : place de la Gare.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Repose en paix !

Priez pour lui !

†

Monsieur Fritz SCHÄR, à Worb (Berne) ; Monsieur et Madame Fritz SCHÄR-BESSE et leur fille Cathy, à Sion ; ainsi que les familles alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Rosa SCHÄR

survenu à l'hôpital de Grosshöchstetten, à l'âge de 68 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Worb, le samedi 27 janvier 1973, à 14 h. 30.

†

La Chorale de Muraz-Collombey

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Emile NICOLERAT

son membre d'honneur.

Pour les obsèques, auxquelles les membres sont priés d'assister, se référer à l'avis de la famille.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Linus TSCHERRIG-NANZER

remercie très chaleureusement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci tout particulier aux docteurs, à l'équipe de sauvetage de Montana, à Air-Glaciers de Sion pour leur intervention rapide sur le lieu de l'accident, à M. le docteur Bonvin, au personnel de la clinique à Crans, à la direction médicale de l'hôpital de Sierre, à la police, au clergé, particulièrement à M. le doyen Werner pour ses paroles encourageantes, ainsi qu'à la direction de la maison Provins et à tous les collaborateurs et collègues, à l'Association de commerçants-voyageurs section Haut-Valais et Sierre ainsi qu'aux amis du chant section de Lucerne.

Lucerne, janvier 1973.

†

La classe 1946

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre TURIN

père de leur contemporain Pierrot.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

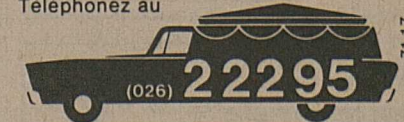
POMPES FUNÈBRES Roger GAY-BALMAZ

Martigny-Ville 9, rue du Grand-St-Bernard

se chargent de toutes les formalités.

Cercueils - couronnes - croix
Corbillard automobile

Téléphonez au



Saxon:
Mme Claudine Es-Borrot, tél. 025/37070
M. Patrick Mayencourt, tél. 026/62675
Concessionnaire officiel de la commune.

†

Madame Léon MONNET ;
Monsieur et Madame Serge PEDRETTI-MONNET, à Nyon, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jules MONNET et leurs enfants, à Carouge ;
Monsieur et Madame André MONNET et leurs enfants, à Carouge ;

Les familles VOULLAMOZ, MONNET, JEANNET, GILLIOZ et TORCHE, à Iséables, Martigny, Torgon, Riddes et Genève ;

ainsi que les familles parentes et alliées, en Valais et en Suisse alémanique, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Léon MONNET

ancien cafetier

leur cher époux, papa, beau-père, pépé, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et parent, survenu le 23 janvier 1973, dans sa 78^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée le vendredi 26 janvier 1973 à 10 heures à l'église de Sainte-Croix (Carouge), où le corps est déposé.

L'inhumation suivra au cimetière de Carouge.

Domicile : 5, rue de l'Aubépine, Genève.

Prière instante de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R.I.P.

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Nadine METRAILLER

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout particulier aux doctresses de Wolff et Béguin ainsi qu'à l'hôpital de Sion.

Evolène, janvier 1973.

A propos de la hausse des tarifs hospitaliers

UNE CONCEPTION D'ENSEMBLE ANORMALEMENT CHÈRE

MONTHEY. - L'annonce de la décision du Conseil d'Etat de fixer à 110 fr. la taxe journalière forfaitaire d'hospitalisation n'a pas fini de surprendre, d'appeler des commentaires et de susciter de nombreuses questions au sein de la masse des contribuables, tous des malades en puissance.

Pour quelles raisons pas Saint-Amé ?

A Saint-Maurice, on est fort étonné que la clinique Saint-Amé ne soit pas comprise dans la liste des hôpitaux devant appliquer le tarif forfaitaire journalier d'hospitalisation imposé par l'Etat.

Saint-Amé est une clinique privée, magnifiquement gérée par les sœurs de Vérollez qui l'ont fondée, et à l'époque, en avaient fait le premier hôpital de ce canton, si nous ne faisons erreur.

Saint-Amé a toujours fonctionné comme hôpital régional, à la disposition des communes du district.

Renseignements pris, la direction de Saint-Amé ne peut se prononcer sur le système qui lui sera imposé ou qu'elle adoptera.

Appliquera-t-elle le forfait cantonal, introduira-t-elle une convention séparée ou le libre tarif ? Questions qui méritent une réponse sans trop tarder.

La clinique Saint-Amé est désireuse de faire l'effort financier voulu, avec la collaboration de l'Etat et des communes, pour améliorer ses installations techniques (projet de 1,5 millions dont le 50 % serait supporté par la clinique, le 25 % par l'Etat, et le solde par les communes du district).

Celle de Saint-Maurice prendrait plus de la moitié de ce 25 % à sa charge.

La planification hospitalière prévoit de créer à Saint-Maurice, avec la collaboration de la clinique Saint-Amé, une division gériatrique dont le financement serait assumé par l'Etat.

Le prix de pension de Saint-Amé, avec l'hôpital de Monthey, est le plus bas enregistré dans notre canton. C'est dire que ces deux établissements hospitaliers sont gérés de manière économique, comme un hôtel et non comme une institution publique dont les déficits sont couverts par la collectivité et les malades.

Saint-Amé mérite autant que les autres hôpitaux régionaux le soutien de l'Etat, si ce n'est plus.

On rétorquera que Saint-Amé est une clinique privée. C'est vrai, mais une clinique privée qui a toujours appliqué des tarifs en-dessous de ceux des autres hôpitaux.

C'est un problème qui intéresse tout le district de Saint-Maurice, à l'exception de Vernayaz, Finhaut et Salvan certes, mais ces trois communes ont tout de même bon nombre de leurs ressortissants qui s'y rendent pour s'y faire soigner.

La clinique Saint-Amé ne doit pas être une parente pauvre du domaine hospitalier valaisan, surtout lorsque l'on connaît les fabuleuses sommes que l'on va investir à Martigny, Sion et Brigue pour ces trois hôpitaux régionaux.

Du simple au double

Comment se fait-il que le tarif de pension, qui varie entre 22 et 28 francs, passe à 50 francs par jour. C'est un prix équivalent à celui d'un hôtel de 1^{er} ordre (chambre, bain, pension) alors que dans les hôpitaux la chambre commune comprend au moins quatre lits sans bain. C'est un scandale !

Pourquoi un tarif à partir du 3^e jour ?

L'arrêté du 27 décembre 1972 prévoit, à son article 3, que le tarif n'est pas applica-

ble, notamment : « aux soins ambulatoires auxquels est assimilée l'hospitalisation pour une durée inférieure à 48 heures au sens strict ».

Cette disposition n'est pas appliquée dans les autres cantons. Elle permet ainsi à l'hôpital de facturer librement ces deux premiers jours. Or, chacun sait que ces deux premiers jours d'hospitalisation sont les plus coûteux par les examens auxquels est soumis le malade.

Les médecins rient sous cape en constatant la bataille que se livrent caisses-maladie et hôpitaux.

Pourquoi les médecins d'hôpitaux se débattent-ils avec tant d'énergie afin d'obtenir le « paiement à l'acte » et non au forfait journalier ? Il ne serait pas juste que les chirurgiens, les radiologues, les anesthésistes et autres « spécialistes » œuvrant à l'intérieur d'un hôpital soient seuls à bénéficier financièrement du monopole des soins hospitaliers.

On constate, une fois de plus, qu'une certaine catégorie de médecins sont insatiables. Peu importe pour eux le poids énorme que l'on fait peser sur les épaules des contribuables à cause de leur mégalo-manie intéressée.

C'est le malade en puissance ou réel qui devra supporter cette conception de grandeur hospitalière en constructions, en équipements divers et surtout en frais d'exploitation.

D'accord pour une amélioration mais...

Le malade veut être bien traité, bien soigné, certes, mais il ne désire pas un luxe inutile. Nous devons adapter nos hôpitaux aux besoins de nos populations et non à celui de quelques démagogues.

En matière d'hospitalisation, nous sommes d'accord pour l'indispensable mais pas pour le superflu, qui coûte horriblement cher. Il y a des besoins à satisfaire mais nous ne devons pas tomber dans l'excès, malheur du contribuable valaisan, malade en puissance.

Les vues de certains responsables sont diamétralement opposées à celles de « monsieur-tout-le-monde » qui est pourtant celui qui paiera la facture.

Une remarque subsidiaire

Il paraît que la Fédération valaisanne des caisses-maladie représente les assurés valaisans qui s'étonnent de la bagarre en cours sur le tarif hospitalier.

Cette fédération aurait certainement eu avantage à dialoguer avec l'Etat, même si toutes ses revendications n'étaient pas admises, au lieu de se heurter à celui-ci.

Nous savons, par exemple, que l'hôpital régional de Sion fait une consommation exagérée de gaz qu'il facture au malade. Pour une biopsie on a facturé pour 65 francs de gaz. On ne semble pas rechercher l'économie dans la gestion. Le malade doit payer sans pouvoir discuter du bien-fondé de cette utilisation exagérée.

Nous ne nous élevons pas contre le tarif forfaitaire journalier de 110 francs mais contre la hausse qui interviendra forcément à la suite de la nouvelle conception hospitalière, tant il est vrai qu'investissements accrus amènent automatiquement des besoins nouveaux de couverture financière et de frais de fonctionnement.

Autres tarifs cantonaux

On sait que la Fédération vaudoise des caisses-maladie a signé la nouvelle convention d'hospitalisation qui prévoit un forfait journalier de 112 francs (60 francs jusqu'ici). L'augmentation est de 86 %. Cela signifie pour ce canton une augmentation générale des cotisations de 100 francs au moins par assuré et par année.

A Genève, par décision prise le 20 décembre, l'Etat a fixé pour les chambres communes les tarifs suivants (les chiffres entre parenthèses représentant l'ancien tarif) :

Genévois, Confédérés et étrangers domiciliés dans le canton, membres d'une caisse-maladie reconnue : Fr. 40.- (30.-). Ce tarif est applicable jusqu'à 65 ans pour les hommes et 62 ans pour les femmes et jusqu'au 30^e jour. Dès le 31^e jour d'hospitalisation le tarif est de Fr. 55.-.

Les enfants de moins de 15 ans bénéficient d'une réduction de 50 %.

Sont facturés en plus de la taxe forfaitaire : les opérations à cœur ouvert, les greffes d'organes, les moniteurs cardiaques, les valvules cardiaques, les hémodialyses, les frais de transports externes, la fourniture de matériel à demeure au patient (prothèses, matériel d'ostéosynthèse notamment).



Hier sur le petit écran

Spécial Vietnam

C'est à une soirée complètement bouleversée par l'actualité que nous avons assisté hier sur la chaîne romande. L'accord de cessez-le-feu au Vietnam ayant été paraphé le département de l'information nous présenta toute la rétrospective de cette longue guerre. De ce fait, le film prévu « La blonde de Pékin » a été remplacé par une production italienne intitulée « Les amoureux ». Relevons, avant d'aborder le gros morceau d'information que nous offrait l'émission spécial Vietnam l'excellente production Tremplin sur l'orientation professionnelle en début de soirée.

Le choix d'une faculté universitaire après la maturité en formait le thème. L'orientation universitaire est en effet un problème pour les gymnasiens aboutissant au terme de leurs années de collège.

Les motivations incitant les élèves à choisir telle ou telle branche une fois à l'université n'étaient peut-être autrefois pas toujours très claires. Grâce à l'information au niveau du lycée, par des discussions avec des ingénieurs, des médecins ou des chimistes qui consentent à présenter leur métier respectif aux gymnasiens, ces derniers peuvent se faire une idée plus nette de la réalité d'une profession. Des psychologues du département de l'orientation professionnelle attachés aux écoles secondaires supérieures, aident également le jeune étudiant à trouver la voie qui convient le mieux à ses aspirations. C'est le cas notamment des collèges valaisans. Cependant, on pourrait craindre que les jeunes aient une certaine méfiance vis-à-vis de l'orienteur en pensant que celui-ci détermine le choix de l'élève en fonction de contingences économiques. A ce sujet, M. Guy Boissard, orienteur professionnel, nous rassura : le rôle de l'orienteur est d'aider à faire un choix, en aucun cas il ne doit influencer l'élève.

Un autre point soulevé dans cette bonne émission est le hiatus entre enseignement secondaire et autres écoles. Un professeur de l'EPF de Lausanne insistait sur le manque de méthode de travail des jeunes universitaires dans leurs études, la maturité, qui n'est pas un aboutissement en soi, mais une porte ouverte sur un espace plus grand encore, est-elle trop théorique ? Si certains cantons, comme celui de Genève, ont parait-il mis également l'accent sur l'expérience pratique au gymnase, d'autres gardent un enseignement plus humaniste. Il reste à savoir si la maturité doit donner une ouverture d'esprit ou une méthodologie qui va vers la spécialisation. Cette dernière solution semble appartenir au domaine de l'université.

Sont facturés en plus de la taxe forfaitaire : les opérations à cœur ouvert, les greffes d'organes, les moniteurs cardiaques, les valvules cardiaques, les hémodialyses, les frais de transports externes, la fourniture de matériel à demeure au patient (prothèses, matériel d'ostéosynthèse notamment).

S.O.S. TERRE DES HOMMES - VALAIS
Imprimerie Moderne - Sion
CCP : 19 - 6666

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Sur la dévaluation de la monnaie

On constate que l'indice du coût de la vie est passé, de 1939 à 1966, de 100 à 225, et de 1966 à 1972, de 225 à 295,8.

Autrement dit, le franc de 1939 est tombé aujourd'hui à 34 centimes.

Cet indice a évolué comme suit depuis septembre 1966 :

1966 = 100	
1967 104,3	augmentation 4,3 %
1968 106,1	6,1 %
1969 108,8	8,8 %
1970 113,7	13,7 %
1971 121,3	21,3 %
1972 129,5	29,5 %

autrement dit, selon une courbe exponentielle.

Le franc de 1966 ne vaut déjà plus aujourd'hui que 77 ct.

L'allure de la croissance de l'indice oblige à prévoir pour fin 1973 un chiffre de 138 au minimum, c'est-à-dire que le franc de 1939 vaudra fin 1973 environ 31 ct. et le franc de 1966 environ 72 centimes.

Si cela continue ainsi, il faut prévoir que vers 1980 le franc de 1939 vaudra moins de 20 ct. et celui de 1966 moins de 50 ct. Et encore ! Car la dévaluation, ou si l'on veut l'augmentation des prix, prend une allure quasi vertigineuse.

Il ne peut pas en être autrement dans le système de liberté, ou plutôt de licence, actuel et de déchaînement des appétits.

En effet :

a) Lorsque l'indice des prix augmente par exemple de 5 %, l'épicier, le boulanger, le boucher, le marchand, l'artisan majorent les leurs de 10 ou 15 ou 20 %, abus qui devrait être puni.

De même l'employé, le fonctionnaire, l'ouvrier exigent leurs 10 % ou plus. Les médecins, dentistes, avocats font de même ou plus encore. Et, disons-le, magistrats, députés, présidents, conseillers (qu'ils soient d'Etat, nationaux ou fédéraux) y vont aussi de leurs majorations.

Inutile de dire que la répercussion sur l'indice des prix est désastreuse. L'augmentation sera de 10 % ou plus, naturellement.

Sur quoi de nouvelles majorations de prix, de salaires, de traitements, cette fois plus forte encore.

D'où nouvelle augmentation, plus forte que celle de l'indice. Et ainsi de suite. La spirale infernale, quoi !

b) Mais ce n'est pas tout.

Les dépenses publiques s'enflent à un rythme ahurissant.

On construit, on construit... bâtiments publics de luxe (là où les anciens rénovés pouvaient suffire), routes partout, places de sport, stades, écoles aux locaux multiples (qu'on eut pu faire à mi-prix tout aussi fonctionnelles), églises-fortresses coûtant des millions et chefs-d'œuvre de laideur, hôpitaux suréquipés, gares nouvelles, etc.

Ne parle-t-on pas de plusieurs centaines de millions pour les seuls hôpitaux valaisans (où les malades paieront 110 francs par jour !) ? Et on subventionne, on subventionne...

Un véritable vent d'inconscience souffle, de gaspillage des deniers publics. A croire que ce sont les architectes, ingénieurs et entrepreneurs qui font la loi. Et le pouvoir suit dévotement. C'est à qui érigea son monument pour la postérité aux frais du public.

Mais les lendemains vont drôlement chanter. En fait de monument, je pense que nos gouvernants laisseront après eux surtout une situation catastrophique.

c) On ne veut pas, ou n'ose pas prendre la seule mesure efficace, qui aurait dû être appliquée depuis longtemps, et qui est bel et bien le blocage complet des prix et des salaires et des traitements pour une longue période, et la suppression de toutes constructions et nouveaux ouvrages coûteux dont on pourrait parfaitement se passer.

Les mesures prises jusqu'ici contre l'inflation sont vaines, ne portant que sur des facteurs secondaires d'inflation.

Oh ! j'entends déjà les protestations. Naturellement, un tel blocage ne fait pas l'affaire des socialistes, dont le but est la suppression des fortunes.

Résultat du reste déjà en partie acquis. Nous ne réalisons pas encore que nous vivons déjà dans un Etat socialiste.

Ah ! nos nigards qui emboîtent le pas et contribuent sans s'en rendre compte à tuer la poule aux œufs d'or, objet de tant de convoitises.

Oui, il est beau, le paradis socialiste qu'on nous prépare : monnaie tombant à zéro, épargne devenue inutile, petits possédants ruinés, travailleurs payés en monnaie de singe, nationalisations paralysant l'économie (voir les pays de l'Est)... bref toutes les misères qu'on connues les belligérants après les deux guerres !

Ce blocage des prix ne fait pas non plus l'affaire des spéculateurs de tout poil. C'est par l'inflation qu'ils jouent sur le velours.

Quant aux travailleurs, ils protestent sans doute aussi, mais ce sera surtout sur commande, sans grande conviction. Car ils commencent à se rendre compte que les augmentations de salaires obtenues par leurs revendications sont pratiquement illusoires, de par la dévaluation qu'elles provoquent.

Ce sont surtout les chefs de syndicats qui protesteront, car il faut bien qu'ils justifient leur existence.

Et on ergotera pour tenter de nous prouver que ce blocage des salaires et des prix « n'est pas la bonne solution, qu'il y a d'autres moyens, etc. ».

Je voudrais terminer par une réflexion de simple bon sens :

A vouloir travailler toujours moins et gagner toujours plus, s'offrir toujours plus de bien-être ou de luxe, on ne peut que manger ses réserves. Et comme, une fois celles-ci épuisées, on veut néanmoins continuer sur la même lancée, l'Etat ne peut, pour faire face aux demandes accrues d'argent, faire autre chose qu'émettre toujours plus de papier-monnaie. Ce papier, n'étant rien par lui-même, n'étant qu'un signe des biens, et ceux-ci n'existant pas dans la même proportion puisqu'ils sont le produit du travail, ce papier se dévalue forcément, jusqu'à ne valoir plus rien.

Conclusion. - Si on ne veut pas revenir à l'austérité et au travail, on va à la banqueroute. Il n'y a pas de miracle. On n'a que ce qu'on produit.

A quand la raison ? Et à quand des gouvernants qui gouvernent au lieu d'être gouvernés ?

A. Maret.

PAL

Nouvelliste
et Feuille d'avis du Valais

vos
journal

Vos
annonces :
PUBLICITAS

« TAXE » VAUDOISE SUR LES PNEUS A CLOUS

Un impôt parfaitement constitutionnel déclare le Tribunal fédéral !

LAUSANNE. - La cour de droit public du Tribunal fédéral a confirmé la constitutionnalité de l'impôt de 100 francs demandé par le canton de Vaud aux détenteurs de véhicules immatriculés sur son territoire quand ils sont équipés de pneus à clous. Cette décision a été prise à l'unanimité.

La somme due à l'Etat ne revêt pas le caractère d'une taxe puisqu'elle ne dépend pas d'une contre-prestation de l'Etat, affirme le Tribunal fédéral. Elle constitue un véritable impôt. De ce fait, les dispositions qui exemptent les usagers des routes publiques du paiement d'une taxe d'utilisation ou de passage, donc de péage, reste inapplicables.

ON NE PEUT PAS DIRE QUE...

L'imposition se fait dans le cadre de la souveraineté fiscale des cantons. Celle-ci ne peut s'étendre qu'aux véhicules immatriculés chez eux. Elle dispense le canton d'adapter ses impôts à ceux perçus dans d'autres cantons. Il s'ensuit qu'on ne peut

pas parler d'inégalité de traitement au sens de la constitution fédérale, si le canton de Vaud réclame un impôt à ses détenteurs de véhicules à moteur, cependant que les conducteurs domiciliés hors du canton, et qui contribuent aussi aux dégâts subis par les routes vaudoises par leurs pneus à clous, ne sont pas soumis à cet impôt.

CE N'EST PAS DU RESSORT FEDERAL !

D'ailleurs, la somme imposée n'a pas d'effet prohibitif. Elle n'empêche donc pas dans les compétences de la Confédération qui seule est habilitée à interdire les pneus à clous. On ne peut non plus parler d'une mesure arbitraire.

(Réd) Pour notre part, nous approuvons la décision prise par le canton de Vaud, de lever un impôt sur les pneus à clous. Il a été prouvé à maintes reprises que les « spikes » n'augmentent en rien la sécurité, et que bien au contraire, dans certaines circonstances, ils la diminuent même. Nous ne voyons pas dès lors, pourquoi les automobilistes qui s'obstinent à équiper leur véhicule de ce « gadget » ne contribuent pas à payer les dégâts qu'ils occasionnent au réseau routier.

La mesure est cependant injuste jusqu'à un certain point: en effet, puisque la preuve est faite de l'inefficacité de cet équipement, il faudrait l'interdire, purement et simplement, mais, Berne n'a peut-être pas encore réalisé l'opportunité d'une telle interdiction ! Il y faut le temps...

• MOINS D'ACCIDENTS A ZOUG

ZOUG. - Au cours de l'année 1972, 899 accidents de la circulation se sont produits sur les routes du canton de Zoug (932 en 1971) faisant 12 morts (1971: 24), 246 blessés graves (172), 152 blessés légers (248) et causant des dommages estimés à 3,7 millions de francs. Selon la police cantonale, l'intensification des contrôles et la surveillance accrue de la police sur les routes ont eu un effet positif.

• 40 KG DE H SAISIS A GENEVE

GENEVE. - Les douaniers suisses ont saisi 40 kilos de haschich dissimulés dans une voiture qui tentait de passer la frontière à la douane de Perly, à Genève. Les quatre occupants, quatre Pakistanais dont trois commerçants de Karachi et un ingénieur de Francfort, ont été arrêtés. Ils affirment être très étonnés de cette découverte...

Premières réactions

Les sections vaudoises de l'ACS et du TCS sont déçues de la décision du Tribunal fédéral, d'admettre la constitutionnalité de la taxe sur les pneus à clous. Pourtant, si leur recours a été rejeté par la justice fédérale, il n'est pas exclu qu'il ait un effet positif en contribuant à résoudre ce problème à l'échelle de l'ensemble des cantons.

A L'ECHELON NATIONAL

M^r François Carrard, président de la section vaudoise de l'ACS, a déclaré qu'il était déçu par la décision du Tribunal fédéral, cette dernière n'est cependant pas une grosse surprise. « Notre recours a peut-être eu un effet positif en freinant d'autres cantons dans ce domaine », a ajouté M^r Carrard. « Il est souhaitable que le pro-

blème soit résolu à l'échelle suisse. Nous nous y emploierons dorénavant. C'était d'ailleurs aussi un des buts de notre recours ».

DECEPTION !

Déception également pour M. Pierre Bertarionne, secrétaire général de la section vaudoise du TCS, qui pense que cette taxe est tout de même discriminatoire par le fait qu'elle est imposée dans un seul canton. « Je pense que ce problème va être repris dans tous les cantons. Je déplore le fait que le canton de Vaud, en prélevant cette taxe, a retenu un bon nombre d'automobilistes d'équiper leur véhicule de pneus à clous, qui sont avant tout un facteur de sécurité ».

BON MÉNAGE...



A la suite de l'établissement de relations diplomatiques entre la Suisse et l'Allemagne de l'Est, ce pays a installé à Berne, à la Junkergasse 28, une ambassade provisoire qui se trouve dans le même bâtiment que la légation de Monaco.

Plus tard ces services seront transférés dans un immeuble actuellement en construction.

Notre photo : Voici le 28 de la Junkergasse à Berne. A gauche de la porte, on reconnaît la plaque de l'ambassade de la République démocratique d'Allemagne.

• BANDITISME A ZURICH

ZURICH. - Un cambrioleur de 28 ans a été pris sur le fait, à Zurich, dans la nuit de mardi à mercredi. Malgré les sermons d'un agent de police. L'homme a tenté de prendre la fuite. Le policier a ouvert le feu sur le malandrin, le blessant à l'avant-bras. Avant d'être arrêté, l'homme a été transporté à l'hôpital cantonal, pour soigner sa blessure.

BERNE. - Le gouvernement a décidé de nouvelles limitations dans l'exécution du budget de 1973. Lors de l'établissement de celui-ci, les propositions des départements avaient déjà été « amputées » de 900 millions de francs.

BERNE. - Lors de sa séance de mercredi, qui s'est prolongée jusqu'à 17 heures environ, le Conseil fédéral a pris position à la suite de l'armistice survenu au Vietnam. Il a également étudié la situation politico-monnaire, il a poursuivi l'étude du problème que pose la création de cercles électoraux pour l'élection au Conseil national, il a été informé par le chef du département politique de l'état d'avancement des travaux en vue de la mise sur pied d'une conférence sur la réduction équilibrée et mutuelle des forces en Europe, enfin, il a chargé le département de justice et police de prépa-

Le corps d'une femme retrouvé dans la Limmat Il s'agirait d'un crime

L'ASSASSIN PRESUME ARRETE

ZURICH. - Le cadavre d'une femme de 62 ans, M^{me} Margrit Gnaedinger, de Zurich-Wipkingen, a été retiré mardi des eaux de la Limmat. Il portait des traces de coups à une tempe et au cou. La police soupçonne un inconnu d'une cinquantaine d'années, qui s'était fait passer pour un ressortissant tchèque, d'avoir assassiné M^{me} Gnaedinger, après l'avoir volée. La police criminelle de Zurich a donné mercredi quelques précisions au sujet de cette affaire.

Dimanche après-midi, alors qu'elle était en compagnie d'une connaissance, M^{me} Gnaedinger fit la connaissance d'un certain « Franz », qui prétendit être tchèque et conducteur de poids lourd. Ce dernier fit preuve d'une curiosité inhabituelle à l'égard de M^{me} Gnaedinger. Il ne quitta les deux amies que vers 20 heures. On ne sait ce qu'il a fait depuis ce moment.

Mardi matin, un promeneur découvrit dans les eaux de la Limmat le corps de M^{me} Gnaedinger. Le médecin-légiste est parvenu à établir que le corps se trouvait dans l'eau depuis quelque 24 heures. La police a constaté ensuite que le logement de la victime avait été fouillé et que plusieurs objets avaient disparu.

La police a lancé un appel à la

population pour tenter de retrouver l'homme qu'elle soupçonne d'être l'auteur de ce crime.

Il semble que ce crime, qui a été commis dimanche à Zurich, pourra être rapidement éclairci. Un ressortissant yougoslave de 51 ans, Bronislav Grujic, qui est soupçonné d'avoir volé puis tué dimanche soir M^{me} Margrit Gnaedinger, 62 ans, a été conduit mercredi soir de Berne où il a été arrêté, à Zurich. Il n'a malheureusement pas encore pu être entendu.

Le Yougoslave avait déjà été interpellé lundi par la police de sûreté bernoise en raison de son attitude suspecte. Il portait en effet divers bijoux dont il n'a pu indiquer la provenance. La police bernoise a pris contact mercredi avec la police zurichoise, car le signalement du « Franz » recherché correspondait à celui de l'individu arrêté à Berne. Il ne subsiste actuellement aucun doute: l'individu arrêté à Berne est bien celui qui a été vu en compagnie de M^{me} Gnaedinger.

Rappelons que le corps de M^{me} Gnaedinger a été découvert mardi matin dans les eaux de la Limmat par un promeneur. La police criminelle zurichoise communiquera jeudi d'autres renseignements à ce sujet.

Séance du Conseil fédéral Dans l'attente... le statu quo !

rer un rapport sur la nouvelle initiative de l'action nationale sur la surpopulation étrangère.

La déclaration gouvernementale sur l'armistice au Vietnam a la teneur suivante :

« Le Conseil fédéral a appris avec satisfaction que les négociateurs des parties opposées dans le conflit vietnamien ont paraphé à Paris un accord devant mener à un prochain cessez-le-feu. Il exprime l'espoir qu'il résultera de cet accord une paix juste et durable. Le Conseil fédéral a déjà fait connaître précédemment que la Suisse

était prête à participer à la reconstruction des territoires détruits. »

MESURES DE LA BNS : RIEN A CHANGER

C'est le conseiller fédéral Celio, chef du département des finances et des douanes, qui a fait rapport au collège gouvernemental sur la situation politico-monnaire. Après cet exposé, le Conseil fédéral a constaté qu'il n'y a aucun motif de prendre d'autres décisions que celles qui ont été adoptées par la Banque nationale. Cette dernière n'interviendra pas sur le marché tant que les conditions permettant son retour ne seront pas remplies.

REPONSES

Enfin, l'exécutif a répondu à un certain nombre d'interventions parlementaires au sujet des conditions dans lesquelles se déroulent les pourparlers sur les salaires du personnel de la Confédération, des ventes de fromage à l'étranger, et de la possibilité pour les bénéficiaires de rentes d'invalidité de bénéficier d'abonnements CFF à demi-tarif à prix réduit. Il a en outre décidé de moderniser l'ordonnance sur le registre des régimes matrimoniaux.

• UN LUGEUR S'ECRASE LA TETE DANS UN VIRAGE SANS DANGER

SAINT-MORITZ. - Un officier de marine britannique de 32 ans, M. William Neilson, a été si grièvement blessé à la tête dimanche sur la piste ultra-rapide pour lugeurs de Saint-Moritz, le Cresta Run, qu'il est décédé mardi à l'hôpital cantonal de Coire. C'est le premier grave accident qui se produit depuis des décennies dans un virage connu pour être sans aucun danger.

Le virage du Shuttle-Cock, en effet, sert de passage de sécurité aux lugeurs qui arrivent à plat-ventre à des vitesses de 150 km à l'heure. Sur les 2 000 descentes qui ont eu lieu cette saison sur cette piste, il y a eu 81 chutes.

• ASPHYXIÉS DANS LEUR VOITURE

RUDOLFSSTETTEN (AG). - Les corps de deux ressortissants yougoslaves, âgés de 22 ans et 26 ans, ont été retrouvés mardi soir dans une voiture à Rudolfstetten, dans le canton d'Argovie. L'enquête a établi que les deux jeunes gens sont rentrés le 18 janvier dernier de Yougoslavie où ils avaient passé leurs vacances de Noël. Selon le commandement de la police argovienne, les jeunes gens, épuisés par le voyage ont mis la voiture au garage puis se sont endormis en laissant tourner le moteur. L'autopsie a en effet prouvé que la mort a été provoquée par les gaz d'échappement.

Réduction du budget de la Confédération Pour tempérer la haute conjoncture

Ainsi que l'écrit le quotidien zurichois « Die Tat », le Conseil fédéral souhaite maintenant réduire les effets de la deman-

de provenant de la Confédération sur l'économie déjà « surchauffée ». A cet effet, il entend échelonner les crédits à

libérer, notamment dans les secteurs des dépenses de personnel et d'investissement.

Toujours selon l'organe de l'Alliance des indépendants, les quelque 500 postes nouveaux à repouvoir en 1973 dans l'administration fédérale ne devront pas être occupés avant le début du mois d'avril. Par la suite également, toute nomination à un nouveau poste devra être autorisée par le Département des finances. Il ne s'agit pas, en fait, d'un coup d'arrêt dans l'engagement de personnel. En 1972 déjà, environ 800 places n'ont pas été repouvoies alors que l'autorisation avait été donnée.

D'autre part, dans le secteur de la construction, tous les projets de l'Etat, dont les travaux n'ont pas encore commencé le 1^{er} janvier dernier, seront bloqués. Ils ne recevront le feu vert que par une décision du délégué aux questions conjoncturelles et avec l'accord du Département des finances et des douanes. D'autre part, au sujet des constructions financées avec l'aide de l'Etat, il a été décidé qu'aucune assurance ne devait plus être donnée jusqu'au 16 février prochain. Des contrôles sévères seront dorénavant effectués. Dans ce domaine, les dépenses, prêts et subventions prévues par le budget atteignent environ deux milliards de francs. Ils concernent des constructions dont le coût total est de 4,4 milliards environ et pour lesquelles la contribution fédérale est décisive. Ces mesures valent également pour les CFF et les PTT.

• PETITIONNAIRES A PART ENTIERE

BERNE. - Les étrangers peuvent faire usage du droit de pétition, a répondu mercredi le Conseil fédéral à une petite question du conseiller national James Schwarzenbach (rep/ZH), qui demandait également, en décembre dernier, la portée de ce droit, inscrit on le sait dans la constitution.

Le centre commercial «Vevey»: une réalité

VEVEY. - Une conférence de presse, tenue la semaine dernière par Coop-City et « La Placette », a permis de prendre conscience du fait que le « Centre commercial Vevey » était une réalité.

C'est un mariage heureux entre ces deux importants groupements du commerce. On peut ne pas être d'accord avec la conception architecturale de ce centre, édifié sur la rive droite de la Veveyse, emplacement occupé jadis par l'ancienne tannerie de Vevey qui porta au loin le renom de cette cité avant la dernière guerre.

Comme le faisait remarquer le directeur général de « Placette », ce groupe est fortement imprégné de fédéralisme. Chacune des unités qui la compose conserve ses souverainetés, ses libertés, son caractère propre. Un impératif: le respect du devoir à l'égard des consommateurs. Ce devoir est de répondre à la fonction économique: formes et conditions de prix les mieux adaptées aux exigences du public, par le choix le plus large, la qualité la plus haute

Le second partenaire de ce centre commercial de Vevey, c'est Coop-City, dont le but principal est d'obtenir au stade optimum la progression des grands magasins Coop qui lui sont rattachés. La chaîne de ces magasins est planifiée, organisée et gérée pour le compte de la coopérative intéressée. Le principe Coop veut que le client dispose des marchandises désirées, d'une qualité irréprochable, profite des prix les plus avantageux, des possibilités d'achat agréables, de l'introduction de prix nets. Coop-City a déterminé que ce n'est

point l'offre des fournisseurs mais les besoins des consommateurs qui doivent, en première ligne, déterminer la politique des achats et des assortiments. Pour Coop-City l'efficacité consiste dans la concentration d'achats dans les centrales « Coop-Suisse », un système rationnel de commandes et un entreposage fonctionnel, le raccourcissement des voies de communications internes, l'engagement de personnel qualifié et constamment recyclé, la possibilité d'achats aussi agréables que possible,

l'application systématique du choix direct, une claire présentation des marchandises, une propreté méticuleuse, des chemins de circulation généreusement conçus, un éclairage adéquat, une climatisation agréable. de la lutte concurrentielle dans le commerce de détail par l'apparition continue de magasins Discount et d'hypermarchés.

Ainsi, à partir de fin mars prochain, Vevey disposera du plus grand centre commercial vaudois, d'une surface de vente de près de 13 000 mètres carrés. Les prévisions ont été calculées sur la base d'un réservoir potentiel de population d'environ 120 000 habitants.



Une vue du « Centre commercial Vevey » tel qu'il se présente de la place de la Gare en direction du quartier Saint-Antoine.

L'ÉRUPTION DU VOLCAN HELGAFFEL

La plus grave catastrophe en Islande depuis mille ans

5000 personnes évacuées en un temps record

REYKJAVIK. - La flotille de secours qui a rapatrié les quelque 5000 personnes de l'île d'Heymaey coupée en deux par l'éruption du volcan Helgafell tente depuis mercredi de ramener les biens des sinistrés.

L'éruption de l'Helgafell dans l'archipel des Vestmanna composé essentiellement d'îlots volcaniques, s'est poursuivie toute la nuit.

Des opérations de secours sans précédent ont été montées par les autorités islandaises pour rapatrier les 5000 réfugiés de l'île vers Reykjavik distante de 160 km. Les experts sont pour l'instant incapables de dire si les sinistrés pourront revenir prochainement à Heymaey. Certains pensent que l'éruption ne se poursuivra que durant quelques jours mais d'autres, moins optimistes, estiment que celle-ci risque de durer plusieurs années.

M. Olafur Johannesson, premier ministre islandais, a déclaré à la nation que la catastrophe était la plus grave enregistrée depuis plus de mille ans en Islande.

Le premier ministre a souligné que la perte de la zone de pêche des îles Vestmanna affecterait gravement l'économie du pays du fait que les prises ont représenté en 1972, 17 % du produit total de la pêche islandaise.

Silencieux durant plus de 7050 ans, l'Helgafell est subitement entré en éruption mardi vers 2 heures du matin. Le volcan a littéralement explosé et provoqué une brèche de 2,4 km de long dans l'île tandis que sa lave en fusion a éclairé le ciel à des centaines de kilomètres alentours.

Réveillés, les habitants de Vestmannaeyar, la seule ville de l'île, sortirent d'abord dans les rues pour

assister à ce spectacle grandiose mais leur évacuation fut vite ordonnée lorsqu'une pluie de cendres et de lave solidifiée se mit à tomber sur leurs demeures.

Des dizaines de bateaux et des avions ont évacué les habitants de l'île sous une chaleur insupportable et une grêle de cendres mais tout s'est bien passé, même la naissance de trois bébés, a déclaré un représentant des Nations unies.

Les insulaires ont été logés dans des familles de Reykjavik et tous espèrent retourner dans leurs foyers. Pour l'instant, leurs espoirs demeurent du fait que l'éruption, par un heureux concours de circonstances n'a causé que peu de dommages dans l'île. Ainsi la lave se dirige toujours vers la mer et le vent disperse les cendres dans une direction opposée à Vestmannaeyar.

L'ÉRUPTION A ATTEINT LA VILLE

REYKJAVIK. - Les coulées de lave en fusion d'un nouveau cratère important sur l'Helgafell ont atteint mercredi soir la banlieue est de la ville et brûlé cinq maisons.

La partie orientale de la ville, pratiquement déserte, a été menacée dans l'après-midi par un flot de lave avançant à partir du nouveau cratère sur une longueur de près de deux kilomètres, mais la coulée s'est ensuite dirigée vers la mer.

A 82 ANS, M. ANTOINE PINAY REPREND DU SERVICE

AU BUREAU DES RÉCLAMATIONS...



M. Antoine Pinay, qui est âgé de 82 ans, a joué un rôle politique très important et jouit d'une certaine réputation d'économiste compétent auprès de nombreux français de plus de 40 ans, en particulier chez les petits épargnants, les commerçants et les retraités. On lui doit le franc lourd actuel qu'il créa en 1959, après avoir dévalué la monnaie.

De 1948 à 1960, M. Pinay fut de tous les gouvernements, et notamment président du Conseil en 1952. Il fut également le premier leader de la 4^e République à prendre contact en 1958 avec le général De Gaulle dont il fut le ministre des finances.

En 1960, M. Antoine Pinay se retira à Saint-Chamond, dans le Rhône, ville dont il est le maire et où il dirige une petite entreprise de tannerie. Depuis, il fut souvent consulté par les dirigeants gaullistes.

PARIS. - M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, a été nommé mercredi par le gouvernement, premier « médiateur » français entre le public et l'administration. Son rôle sera de faciliter le règlement de conflits entre le public et l'administration. Sa mission ne correspondra pas cependant tout à fait avec celle de l'« Ombudsman » suédois, car il ne pourra être saisi des plaintes des citoyens à l'égard de l'administration, que par l'intermédiaire des parlementaires, et non directement.

M. Schlesinger à la tête de la CIA

Le Sénat confirme

WASHINGTON. - Le Sénat a confirmé mardi soir la nomination de M. James R. Schlesinger, à la tête de la CIA.

Le scrutin a eu lieu par 85 voix sans opposition, après un court débat.

Le nouveau directeur de l'agence centrale de renseignements était jusqu'ici président de la commission de l'énergie atomique.

Accord des ministres de l'agriculture des « Neuf »

BRUXELLES. - Après une trentaine d'heures de négociations, les ministres de l'agriculture des 9 ont réalisé, mercredi matin, peu avant six heures, le premier accord de la Communauté européenne élargie. Les ministres se sont entendus sur les textes nécessaires à l'application par les nouveaux

membres de la communauté des dispositions de l'Europe verte à partir du 1^{er} février.

Au terme de ces dispositions, notamment la livre sterling est considérée comme dévaluée de fait de 9,82 %.

ACCORD SUR LE CESSER-LE-FEU AU VIETNAM

Voir nos commentaires en première page, et nos pages spéciales illustrées 3, 6 et 7

Contre douze prisonniers et 70 000 dollars Libération de l'ambassadeur et du consul des USA en Haïti

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Clinton Knox, et le consul américain, M. Ward Christianson, qui étaient détenus comme otages par des extrémistes haïtiens depuis mardi ont été libérés mercredi à 11 h. 30 locales, puis conduits immédiatement à la résidence du président Jean-Claude Duvalier.

Les extrémistes réclamaient la libération de 31 prisonniers politiques et

une rançon d'un demi million de dollars.

A la suite de négociations entre les ravisseurs de l'ambassadeur et du consul et les autorités haïtiennes, 12 prisonniers ont été libérés et une rançon de 70 000 dollars versée en échange des deux diplomates.

Les 12 prisonniers ont été immédiatement conduits à l'aéroport de Port au Prince où un avion d'Air Haiti doit les emmener au Mexique.

La constitution du gouvernement belge

NOUVEAU RETARD

BRUXELLES. - Nouveau retard dans la constitution du gouvernement Leburton. Les représentants des partis n'ont pu parvenir à un accord à l'issue d'une réunion qui s'est terminée dans la nuit de mercredi. Les négociations se heurtent notamment aux difficultés résultant de l'équilibre linguistique (partie flamands-franco-phones) à respecter au sein du gouvernement, de la compétence à accorder aux secrétaires d'Etat et de la répartition des portefeuilles entre les trois partis de la coalition.

Une nouvelle réunion doit se tenir.

Il est donc probable que la liste des ministres ne sera pas connue avant vendredi.

Crise pétrolière Pas de solution

BRUXELLES. - Les ouvriers de l'industrie pétrolière belge ont rejeté mercredi le compromis proposé la veille par le médiateur du gouvernement. La grève dans l'industrie pétrolière est ainsi entrée dans sa deuxième semaine.

LA DEPOUILLE DE L'EX-PRÉSIDENT JOHNSON TRANSPORTÉE A WASHINGTON

Elle sera inhumée aujourd'hui

AUSTIN (Texas). - L'avion présidentiel transportant à Washington la dépouille de l'ex-président Lyndon

Johnson a décollé de la base aérienne de Bergstrom, près d'Austin, un peu après 17 heures (HEC) hier après-midi.

Au cours des dernières heures, à la « Bibliothèque LBJ », à Austin, la foule avait rendu un dernier hommage à l'ex-président.

M^{me} Johnson, sa veuve, ses filles Lynda Robb et Luci Nugent et leurs époux, ainsi que Patrick Lyndon Nugent, âgé de cinq ans, l'un des quatre petits-enfants de l'ancien président, voyageant à bord de l'avion.

L'appareil s'est posé à la base aérienne d'Andrews, près de

Washington. De là, le cercueil gris-argent drapé de la bannière étoilée a gagné le Capitole sur une prolonge d'artillerie. Il est suivi par le cortège automobile des personnalités notamment le président et M^{me} Richard Nixon.

La bière sera exposée au Capitole jusqu'à ce matin. Un service religieux plus intime aura ensuite lieu dans l'une des églises de confession protestante de la capitale. Dans l'après-midi, l'avant-dernier président des Etats-Unis sera inhumé au cimetière de la famille, au « Ranch LBJ », près d'Austin.

Les relations franco - ouest-allemandes UNE QUESTION DE NUANCES

BONN. - L'unanimité existe entre la France et l'Allemagne fédérale sur la plupart des principaux points en politique étrangère, a déclaré M. Walter Scheel, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, mercredi devant le Bundestag (Parlement).

Faisant état de la conférence de deux jours qui a eu lieu lundi et mardi à Paris entre les deux gouvernements, M. Scheel a précisé que les entretiens ont été en majeure partie consacrés à l'examen de la politique occidentale vis-à-vis de l'Europe de l'Est.

Le ministre a concédé que les vues des deux gouvernements ne s'accordaient pas complètement au sujet de

la réduction des forces à l'Est et à l'Ouest de l'Europe. Il a toutefois tenu à affirmer que les divergences constatées n'étaient en somme que des « nuances » et qu'en fait les positions fondamentales de Bonn et de Paris s'étaient rapprochées.

LE CONCORDE EN AFRIQUE DU SUD

JOHANNESBOURG. - Le prototype britannique de l'appareil supersonique franco-britannique Concorde 002 a atterri mercredi à Johannesburg qu'il utilisera comme base pour trois semaines de tests.

L'aéroport de Johannesburg, situé à 2000 mètres au-dessus du niveau de la mer, a été jugé idéal pour les tests d'altitude et de résistance à la chaleur

L'accident aérien de Kano BILAN DÉFINITIF : 176 MORTS

LAGOS. - Au total, 176 personnes ont trouvé la mort dans la catastrophe aérienne de Kano, a annoncé le gouvernement nigérian mercredi.

On compte 33 rescapés dont le commandant de bord et trois membres de l'équipage. 26 des survivants sont soignés à l'hôpital de Kano.

Les 176 victimes ont été identifiées et enterrées selon les rites musulmans, ajoute la déclaration gouvernementale.

« JE REVIENS DE GAZA »

ÉBERLUÉ !

Je reviens de Gaza à moins que ce ne soit de Trifouillis. Les Gonesse j'y ai déambulé comme un scaphandrier égaré dans le Sahara. A ma trente deuxième visite je ne reconnaissais plus rien. L'air lui-même avait changé.

300 000 réfugiés, engoncés dans la haine, poissés de peur. Les chiens efflanqués avec leurs ventres trainant en sac de chiffonniers, bâfrant les ordures. Un robinet d'eau par famille, une paire de latrines pour tout un quartier. Le staccato des mitraillettes « Gustav », le jet des grenades. La mort à chaque coin. A chaque aube un cadavre. De 1970 à septembre 1972, bon mois mauvais mois, trente à quarante Arabes tombaient.

De notre correspondant à Jérusalem : Jacques Helle

Je reviens de Gaza, éberlué. Rues pleines de monde. Accroupis ou assis, des hommes jouent au chat perché, variante du jeu de jacquet. Ce spectacle, dans sa banalité orientale, est un événement. N'aguère les grenades roulaient et comme elles loupaient généralement leur objectif israélien, les éclats étaient pour les passants qui trépassaient. Les enfants ne poussaient aucun cri hostile. Ils ne vous houspillent plus. Des femmes, dans leurs

longs voiles noirs de pleureuses perpétuelles, attendent à la sortie des banques. Elles vont toucher le chèque de leur mari. Le chômage n'existe pratiquement plus. De 12 à 15 000 résidents de Gaza travaillent sur les chantiers israéliens. Du 1^{er} janvier au 30 septembre 1972, 110 millions de livres israéliennes ont été versés en salaires. Ils s'ajoutent au revenu habituel de l'agriculture qui a doublé sa production depuis 1967.

Que s'est-il donc passé ? Les Israéliens ont mené une triple offensive. Ils ont écrasé les mouvements terroristes.

Et crevé les camps de larges avenues. Une autoroute de 40 mètres de large traverse maintenant le camp de Shati. Ils ont

rattaché les camps - ces poubelles de la misère - aux villes et aux agglomérations de la bande de Gaza. Sans perdre leur qualité de réfugiés, les habitants des pourrissoirs reçoivent à présent les services municipaux. Les Israéliens entreprennent de décongestionner les camps. Ils ont distribué à plus de 1500 familles des parcelles de 500 mètres chacune. La demande excède l'offre. Le mouvement sera poursuivi. La normalisation est visible à l'œil nu. Des cars de touristes retournent à Gaza. Et des ménagères israéliennes recommencent à y faire leur marché. Enfin dans cette bande de Gaza, qui est pratiquement annexée à Israël, une ville juive va bientôt se dresser au Sud de Rafah. Il est prévu que ce port, ce centre industriel et touristique, comptera 250 000 habitants.

Les Arabes des camps, transplantés ou non, conservent leur carte de réfugié qui : outre les prestations qu'elle leur assure constitue leur carte d'identité nationale et politique. Ils n'ont certes pas renoncé à récupérer les terres qu'ils ont dû abandonner en 1948. Et à la longue apparaîtra une nouvelle élite plus dure que les anciens notables. Mais ceci est une autre histoire à conter une autre fois...

Jacques Helle.

★
Signe de prospérité : le nombre des mariages est passé de 2492 en 1968 à 3985 en 1971. La plupart des mariages concernent des travailleurs. Ils gagnent en Israël 600 à 700 livres, un employé local : 300 livres.